



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Revue de presse du 14 avril 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Sécurité

- Près de Rouen. Il aurait commandité l'incendie du Moulin Rose depuis sa prison (Tendance Ouest)
- Incendie du Moulin Rose : Trois personnes mises en examen, dont l'homme soupçonné d'être le commanditaire (France 3)
- Incendie criminel du Moulin Rose à Belbeuf : le commanditaire présumé opérait depuis sa prison (Paris Normandie)
- Seine-Maritime. Une vaste opération contre les stupéfiants mobilise de nombreux gendarmes : un homme interpellé (Courrier Cauchois)
- Pour la préfecture de la Seine-Maritime, il n'y a pas de dysfonctionnement ou de vétusté au CRA de Oissel (Paris Normandie)
- Les vitres de deux radars automatiques à nouveau recouverts de peinture sur cette route de Seine-Maritime (76 actu)
- À Harfleur, un homme blessé dans une violente agression au couteau en marge de la fête de la Scie (76 actu)

Migrants

- Migrants en Mer de la Manche : jugement renvoyé pour les trois Britanniques soupçonnés d'être passeurs (Ouest France)

Politique

- Caux Seine agglo. Virginie Lutrot largement élue à la tête d'une équipe renouvelée (Courrier Cauchois)
- L'indemnité des élus augmente près de Dieppe : l'opposition monte au créneau (76 actu)
- Pas de hausse, mais des milliers d'euros : ce que gagnent vraiment les élus de la métropole de Rouen (76 actu)

Économie et vie des entreprises

- Travail le 1er mai : les avis (très) divergents des représentants des patrons et des salariés en Normandie (Paris Normandie)

Collectivités locales et équipements publics

- Réglementation des locations de tourisme : de nouveaux critères appliqués par la Ville de Dieppe (76 actu)
- Démolition d'un immeuble sur les Hauts de Rouen, première étape du réaménagement d'un quartier (76 actu)
- On en sait plus sur la future piscine des Hauts de Rouen, prévue pour 2027 (Paris Normandie)

- Explosion de la taxe foncière au Havre. Pourquoi les propriétaires paient si cher ? (Paris Normandie)

Éolien

- "En deux jours on monte une éolienne au complet" : le parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport bientôt en service (France 3)
- Éoliennes en mer Dieppe-Le Tréport : des pêcheurs vont enfin être indemnisés (76 actu)
- Collectifs et élus vent debout face au projet de champ éolien des Terres de Pétrovalle (Paris Normandie)

Nucléaire

- Parole d'expert. Paluel, Penly, Flamanville : la Normandie au cœur du pari nucléaire français (Paris Normandie)

Pêche

- Les pêcheurs du Havre satisfaits du soutien du maire Edouard Philippe (France Bleu)
- « On a été entendus, c'est ce qu'on voulait. » Au Havre, Édouard Philippe rassure les marins pêcheurs (Paris Normandie)
- « Ils se moquent de nous », à Aumale, le comportement de certains pêcheurs agace l'association de pêche (76 actu)

Social et société

- À Rouen, pour aider les prostituées, les maraudes de Médecins du monde se déplacent sur le terrain virtuel (Paris Normandie)

Éducation

- Une soixantaine de classes ferment à la rentrée scolaire 2026-2027 en Seine-Maritime, voici où (76 actu)

Patrimoine

- Patrimoine. La synagogue d'Elbeuf victime d'une attaque foudroyante de mérules (Tendance Ouest)
- De la mérule découverte sur le chantier de restauration de la synagogue d'Elbeuf, le traitement va coûter 300.000 euros (France Bleu)
- "Il va falloir trouver des sous car le montage financier n'avait pas du tout intégré un pareil aléa" : le chantier de restauration de la synagogue d'Elbeuf ralenti par la mérule (France 3)

Environnement

- Rouen : des visites guidées pour défendre la biodiversité sur la côte Sainte-Catherine (Paris Normandie)

Acteurs publics

- La DSI de l'État met à disposition des ministères un socle commun d'IA clé en main

- Contractuels dans la fonction publique : un défi managérial encore mal maîtrisé
- L'impératif d'une doctrine RH face à l'essor des contractuels
- Fonction publique : les syndicats claquent la porte du premier groupe de travail sur les rémunérations

Près de Rouen. Il aurait commandité l'incendie du Moulin Rose depuis sa prison

Tendance Ouest

1-2 minutes

C'est un rebondissement dans l'enquête sur [l'incendie criminel de la mythique discothèque Le Moulin Rose](#), à Belbeuf, en septembre 2025. Selon le quotidien [Le Parisien](#), trois hommes ont récemment été mis en examen dans cette affaire par la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Lille, spécialisée dans la lutte contre le crime organisé, pour "destruction en bande organisée du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes" et "association de malfaiteurs criminelle".

Une tentative de meurtre avant l'incendie

Parmi ces trois hommes figure, selon le journal, un Rouennais âgé de 42 ans, soupçonné d'avoir commandité l'incendie depuis la maison d'arrêt de Beauvais, où il est emprisonné. Deux semaines avant le sinistre, il avait été placé en détention provisoire dans le cadre d'une affaire de tentative de meurtre visant [le propriétaire du Moulin Rose](#).

Les deux autres hommes seraient des intermédiaires entre le commanditaire présumé et [un suspect déjà mis en examen en novembre](#), pour l'incendie.

Contactée, la Jirs de Lille n'a, pour l'heure, pas encore répondu à nos sollicitations.

Incendie du Moulin Rose : Trois personnes mises en examen, dont l'homme soupçonné d'être le commanditaire

Dominique Durand

~4 minutes

Trois hommes auraient été mis en examen la semaine dernière dans l'affaire de l'incendie criminel du Moulin Rose, le plus "vieux dancing de France", situé à Belbeuf près de Rouen (Seine-Maritime). L'homme soupçonné d'être le commanditaire aurait agi depuis sa cellule, où il était incarcéré pour "tentative de meurtre".

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

L'information a été révélée par nos confrères du [Parisien](#), puis confirmée à [Ici Normandie](#). Trois hommes auraient été mis en examen la semaine dernière, dans le cadre de l'enquête sur [l'incendie criminel du Moulin Rose](#), survenu dans la nuit du 15 au 16 septembre 2025 à Belbeuf, dans l'agglomération rouennaise.

Les trois personnes, originaires de Rouen, auraient été inculpées par les magistrats de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Lille (Nord), des chefs de "*destruction en bande organisée du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes*", et d'"*association de malfaiteurs criminelle*".

L'un des trois inculpés, présenté comme le commanditaire de l'incendie, aurait été interpellé mardi 7 avril 2026 par les gendarmes de la section de recherche de Rouen, alors qu'il était détenu à la Maison d'arrêt de Lille-Sequedin, dans le Nord.

Il s'agirait de Karim M. , un homme de 42 ans originaire de Rouen, condamné à plusieurs reprises pour des trafics de stupéfiants, mais aussi pour des faits de vol, extorsion et braquage.

Dans cette affaire du Moulin Rose, il lui est reproché d'avoir organisé l'incendie criminel du dancing de Belbeuf, en recrutant, depuis sa cellule, plusieurs personnes pour exécuter son projet. Karim M. était alors incarcéré dans le cadre d'une "*tentative de meurtre*" sur la personne de Mehmet Erden, qui n'était autre que le propriétaire du Moulin Rose depuis 2024.

Le lien entre l'attaque du domicile de M. Erden en août 2025 - sa maison avait été la cible de tirs de kalachnikov et ses voitures incendiées - et l'incendie criminel du Moulin Rose survenu quelques semaines plus tard, fait l'objet de peu de doutes pour les enquêteurs.

Pour l'heure, la Jirs de Lille n'a pas encore répondu aux sollicitations de France 3 Normandie.

Un homme de 21 ans, suspecté d'être l'auteur de l'incendie, avait déjà été mis en examen le 19 novembre 2025 des chefs de "*destruction en bande organisée du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes*" et de "*participation à une association de malfaiteurs en vue de la commission d'un crime*". L'homme avait reconnu les faits, et avait été placé sous contrôle judiciaire.

Les deux autres personnes originaires de Rouen également interpellées la semaine dernière, seraient des intermédiaires entre Karim M. le commanditaire, et ce jeune homme de 21 ans mis en examen en novembre dernier.

Incendie criminel du Moulin Rose à Belbeuf : le commanditaire présumé opérait depuis sa prison

Guillaume LEJEUNE

6-7 minutes

Sept mois après l'incendie criminel qui a détruit le Moulin Rose, le plus ancien dancing de France, à Belbeuf, près de Rouen, l'enquête s'accélère. Trois hommes ont été mis en examen, dont un suspecté d'avoir commandité l'attaque.



Par Robin Rioult et [Guillaume LEJEUNE](#)

Publié: 13 Avril 2026 à 10h10 Temps de lecture: 2 min

La mythique discothèque le Moulin Rose, à Belbeuf, près de Rouen, a été entièrement détruite par [un incendie criminel, mardi 16 septembre 2025](#). Mais il y a du nouveau : à la fin de la semaine dernière, les gendarmes en charge de l'enquête ont identifié des suspects sérieux.

Trois Rouennais ont été mis en examen par les magistrats lillois de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) pour « *association de malfaiteurs* » et « *destruction en bande organisée du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes* ».

Selon [nos confrères du Parisien](#), un Rouennais de 42 ans, Karim M., est suspecté d'avoir commandité l'incendie de l'établissement belbeuvien. D'après nos informations, ce dernier est bien connu de la justice. Son casier judiciaire fait état d'une trentaine de mentions pour des faits notamment d'outrage, d'extorsion, de trafic de stupéfiants, de braquage, de destruction de biens d'autrui ou encore de vols de voitures. Un profil de voyou multcartes dont les premiers faits de délinquance remontent à la fin des années 90.

Dans le cadre de l'enquête sur l'incendie criminel du Moulin Rose, il a été interpellé et placé en garde à vue, le 7 avril dernier, par les gendarmes de la Section de recherches de Rouen, directement de la maison d'arrêt de Beauvais, où il est actuellement placé en détention provisoire pour... une tentative de meurtre sur Mehmet Erden, le propriétaire du Moulin Rose.

Karim M. aurait tenté d'extorquer de l'argent au patron du Moulin Rose, en vain. Face à son refus, il aurait décidé de s'en prendre directement à Mehmet Erden.

Tentative de meurtre

Dans ce dossier, Karim M. a, selon nos informations, été interpellé le 30 août dernier en flagrance dans le centre-ville de Rouen, en compagnie d'un complice. Les deux ont été arrêtés à bord d'un véhicule lors d'une tentative d'extorsion de fonds au préjudice de Mehmet Erden, une semaine après le mitraillage de sa maison dans l'Eure. [Dans la nuit du 22 au 23 août 2025](#), la maison de ce dernier avait été la cible de tirs de kalachnikov et deux véhicules avaient été incendiés.

Une vendetta qui se poursuit jusqu'à l'incendie du Moulin Rose, quelques mois plus tard. Pour les enquêteurs, ces deux faits seraient étroitement liés. Karim M. aurait tenté d'extorquer de l'argent au patron du Moulin Rose, en vain.

Face à son refus, il aurait décidé de s'en prendre directement à Mehmet Erden. Par ailleurs, d'après nos informations, des éléments de téléphonie depuis sa cellule ont permis aux enquêteurs de caractériser le rôle de commanditaire de Karim M. pour l'incendie du Moulin Rose.



Après l'incendie, il ne restait quasiment rien du légendaire Moulin Rose, fondé en 1927. - PND - STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Quatre suspects en tout

Le 7 avril, en plus de l'interpellation de Karim M., deux autres hommes, présumés complices, étaient également interpellés. Un quatrième, convoqué par les forces de l'ordre, se présentait à la gendarmerie. À l'issue des gardes à vue, deux d'entre eux, des Rouennais d'une trentaine d'années, étaient mis en examen et placés en détention provisoire, le troisième étant remis en liberté.

Les deux mis en examen sont soupçonnés d'avoir servi d'intermédiaires entre Karim M. et une troisième personne, un homme de 21 ans, interpellé en novembre dernier. C'est ce dernier qui est suspecté d'avoir mis le feu à la porte principale de l'établissement, créant un incendie aussi impressionnant que dangereux, qui avait mobilisé [plus de soixante pompiers](#). Lors de son audition, il aurait confié n'avoir voulu incendier qu'une partie de la boîte de nuit.

Lire aussi



[On en sait plus sur la future piscine des Hauts de Rouen, prévue pour 2027](#)



Seine-Maritime. Une vaste opération contre les stupéfiants mobilise de nombreux gendarmes : un homme interpellé

Adrien Verger

2-3 minutes

Une opération d'envergure contre les stupéfiants a été menée mardi 31 mars au matin [sur la commune de Eu, en Seine-Maritime](#).

Une mobilisation importante des gendarmes

Entre 8h et 12h, 29 gendarmes issus de la brigade territoriale autonome du Tréport, du Psig et de la brigade de recherches de Dieppe ont été déployés sur le terrain. Deux équipes cynotechniques étaient également engagées. Au total, sept immeubles ont été ciblés, avec des contrôles effectués dans les parties communes, les caves ainsi que sur la voie publique.

De nombreuses vérifications et plusieurs infractions relevées

Lors de cette opération, 70 personnes et 40 véhicules ont été contrôlés. Les militaires ont relevé deux conduites sans permis et une conduite sans assurance.

Dans les immeubles, les chiens spécialisés dans la détection de stupéfiants ont marqué une cave ainsi qu'un appartement. Les investigations ont permis la découverte, chez les occupants du logement, de 15g de résine de cannabis et d'une cigarette de cannabis, immédiatement saisis.

Un fournisseur rapidement identifié et interpellé

Une enquête de flagrance a été ouverte dans la foulée. Les investigations ont permis d'identifier un fournisseur présumé. Le même jour, à 19h20, un homme de 25 ans, domicilié à Ancourt, a été interpellé à Dieppe et placé en garde à vue pour trafic de stupéfiants. La perquisition de son domicile a conduit à la saisie de 373 grammes de résine de cannabis, de 792 paquets de cigarettes ainsi que de 3 415 euros en numéraire.

Des suites judiciaires engagées

Le mis en cause devra répondre de ses actes devant le tribunal judiciaire de Dieppe en octobre prochain dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, accompagnée d'une convocation par officier de police judiciaire. De son côté, le consommateur interpellé devra s'acquitter d'une amende de 350 euros et suivre un stage de sensibilisation aux dangers des stupéfiants.

Pour la préfecture de la Seine-Maritime, il n'y a pas de dysfonctionnement ou de vétusté au CRA de Oissel

Dorothée BRIMONT

5-6 minutes

Le ministère de l'Intérieur, via la préfecture de Normandie, a donné suite au rapport du CGLPL (Contrôleur général des lieux de privation de liberté) concernant le Centre de rétention administrative de Oissel. Il juge que le nombre de personnels est cohérent et les locaux loin d'être délabrés.



L'état des locaux du CRA de Oissel est préoccupant selon le Contrôleur général des lieux de privation de liberté. - Photo d'archive de Stéphanie Péron Clément



Par [Dorothée BRIMONT](#)

Publié: 13 Avril 2026 à 12h22 Temps de lecture: 1 min

Le ministère de l'Intérieur, via la préfecture, a donné suite à nos sollicitations concernant le reportage sur le CRA de Oissel, contrairement à ce qui a été indiqué dans [notre article paru le lundi 6 avril 2026](#). Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) a publié, le 26 mars, un rapport cinglant sur les conditions de vie au sein du centre de

rétenion administrative (CRA) d'Oissel.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Des effectifs suffisants

Ce dernier dénonce « l'insuffisante protection de la sécurité physique et psychique des personnes retenues et aux conditions inadaptées de leur prise en charge, particulièrement s'agissant de séjours longs. » Il insiste sur « le sous-effectif en personnel qui porte préjudice à son fonctionnement et au respect [des droits fondamentaux des personnes retenues](#). »

La préfecture dément ce constat : « Le nombre d'effectifs du CRA de Rouen-Oissel est cohérent avec le référentiel de gestion des ressources humaines de la direction nationale de la police aux frontières. En complément ponctuel, le centre peut faire appel à des réservistes. »

Concernant la vétusté des locaux, « si le rapport du CGLPL pointe [l'entretien insuffisant de certaines salles d'eau et le manque d'aération](#) de quelques chambres, il n'évoque à aucun moment un éventuel délabrement du centre. Bien au contraire, le rapport mentionne les travaux réguliers réalisés dans le centre de rétention au cours du dernier semestre 2025 : fermeture de places de rétention afin de procéder à la réfection des peintures, création d'un chemin de ronde afin de permettre un usage sécurité du mini-stade, rénovation de bureaux et des systèmes de sécurité (vidéo notamment). »

Un nouveau centre d'ici mi-2028

Cependant, la préfecture et le CGLPL sont d'accord sur un point : « Le site actuel reste néanmoins l'un des derniers à conserver des blocs d'hébergement non compartimentés, cette architecture étant une source de difficultés pour les unités de garde dans la gestion des personnes. »

Pour pallier le problème, [un nouveau site est actuellement en construction](#) sur l'emprise de l'école de police, à proximité de l'actuel centre. « Il permettra dès sa mise en service, envisagée à la mi-2028, un meilleur accueil et des conditions de vie améliorées pour les 140 retenus prévus (hommes et femmes), grâce à une architecture plus rationalisée (création d'unités de vie indépendantes les unes des autres). Celle-ci permettra également, en cas de difficultés, une meilleure gestion des effectifs de police et/ou de secours. »

Lire aussi



Les vitres de deux radars automatiques à nouveau recouverts de peinture sur cette route de Seine-Maritime

Sur moins de 15 km, deux radars ont à nouveau été peints au niveau de leurs vitres respectives entre l'échangeur du Moulin d'Ecalles et Neufchâtel-en-Bray.

[Excès de vitesse](#)

[Pays de Bray](#)

[Radars](#)



Un des deux radars dont la vitre a été peinte à Rocquemont. ©Le Réveil

Par [Sébastien Aliome](#)

Publié le 13 avr. 2026 à 15h02

Deux [radars](#) de chantier installés sur moins de 15 km de la route départementale D928 entre Rocquemont et la commune de [Neufchâtel-en-Bray](#) (Seine-Maritime) ont encore fait les frais de vandalisme.

Leurs vitres ont été recouvertes partiellement de **peinture verte**, obstruant la visibilité.

Deux radars où la vitesse est limitée à 80 km/h

Le long de l'[autoroute A 28](#), cette route départementale a donc actuellement deux radars autonomes.

Dans le sens **Rouen-Neufchâtel**, le premier est situé à la sortie de Rocquemont en direction de **Saint-Martin-Osmonville**. Ici la limitation de vitesse est de 80 km/h.



Le deuxième radar dégradé à Bosc-Mesnil. ©Le Réveil

Un peu plus loin, à hauteur du village de **Bosc-Mesnil**, un deuxième radar est placé en pleine ligne droite, là aussi dans un secteur où la vitesse est autorisée jusqu'à 80 km/h.

À lire aussi

Chaussées réduites pendant près de 15 jours sur l'autoroute A 28 en Seine-Maritime pour cause de travaux

Ces deux **radars de chantier** changent régulièrement de place. Ils flashent dans **les deux sens**. Et rappelons qu'ils font régulièrement l'objet de **dégradations** et de **vandalisme**, comme ce fut encore le cas ces derniers jours.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Plusieurs radars entre le Pays de Bray et la vallée de la Bresle

Dans cette même zone géographique, plusieurs autres radars automatiques sont régulièrement placés sur le bord des routes, comme à **Fréauville**, près de Londinières, où la vitesse est limitée à 50 km/h, ou encore à **Calengeville** en direction du [Foucarmont](#) sur un axe à 80 km/h.

À lire aussi

[Recouverts de peinture orange, deux radars ont été vandalisés à moins de 10 km d'écart en Seine-Maritime](#)

Dans tous les cas, radar ou pas, il est bien sûr demandé aux conducteurs de respecter les limitations de vitesse et le **Code de la route**. Et n'oublions pas qu'il y a aussi régulièrement des contrôles réalisés par les services de [gendarmerie](#).

À Harfleur, un homme blessé dans une violente agression au couteau en marge de la fête de la Scie

Yann Rivallan

2-3 minutes

En marge de la fête de la Scie à Harfleur, un homme a été blessé par son voisin dans une violente agression au couteau en pleine nuit. La police a interpellé l'auteur des faits.



Un homme a été victime d'une agression au couteau dans la nuit du 11 au 12 avril 2026 à Harfleur. Les faits se sont produits en marge de la fête de la Scie. (©Actu.fr/Illustration)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 14 avr. 2026 à 8h00

Ce week-end à **Harfleur**, c'était [la fête de la Scie](#). Et en marge de cet événement, une **violente agression au couteau** est survenue, dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 avril 2026. Vers 1h du matin, selon une source policière, un homme s'est présenté à des agents de sécurité de la fête médiévale, place Victor-Hugo, avec une main ensanglantée.

Poignardé au niveau de la main gauche

Il aurait été poignardé par un voisin au niveau **de la main gauche**, dans un appartement de la rue Saint-Just. Soizic Guillaume, la procureure de la République du Havre, confirme les faits. D'après les premiers

éléments, ce voisin était **en pleine dispute** avec une amie. La victime a tenté de venir en aide à cette femme avant de recevoir le coup de couteau. Le mis en cause avait « consommé de l'alcool », précise la procureure.

Comme le confirme notre source policière, les agents de sécurité de la fête de la Scie, dans une opération conjointe avec la police, se sont rendus à proximité du logement rue Saint-Just.

L'auteur du coup de couteau a été interpellé par les forces de l'ordre et **placé en garde à vue**, confirme le parquet. Il sera jugé en comparution immédiate mercredi 15 avril 2026. La victime a pour sa part été prise en charge par les secours et transportée à l'hôpital.

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Migrants en Mer de la Manche : jugement renvoyé pour les trois Britanniques soupçonnés d'être passeurs

Raphaël Fresnais

4-6 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Quatre jours après leur interpellation, trois Britanniques accusés d'être venus en bateau récupérer onze migrants syriens et pakistanais sur les côtes normandes étaient convoqués en comparution immédiate au tribunal de Rouen (Seine-Maritime), ce lundi 13 avril 2026. Le jugement a été renvoyé à une date ultérieure.

Jeudi dernier, quatre migrants étaient retrouvés noyés dans la Manche, portant à six le nombre de décès sur des embarcations de fortune entre la France et l'Angleterre depuis le début de l'année.

Le même jour, [trois Britanniques, deux hommes et une femme, ont été interpellés](#) alors qu'ils s'apprêtaient, selon toute vraisemblance, à faire monter à bord de leur bateau de plaisance onze migrants syriens et pakistanais à hauteur de Saint-Valery-en-Caux (Seine-Maritime).

Lire aussi : [Jusqu'à huit ans de prison pour 17 passeurs accusés d'avoir organisé des traversées clandestines de la Manche](#)

Décrit comme « des passeurs » par le parquet de Rouen, le trio devait être jugé ce lundi 13 avril 2026 en comparution immédiate à Rouen, où ils encouraient jusqu'à dix ans d'emprisonnement et 750 000 € d'amende pour aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'un étranger dans des conditions l'exposant à un risque de mort ou d'infirmité. Mais le jugement a été renvoyé à une date ultérieure, indique le parquet de Rouen.

Lire aussi : [Trois morts et trois disparus dans des tentatives de traversées de la Manche](#)

Quinze mises en examen fin mars

Parallèlement, les parquets de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) et de Lille (Nord) ont fait savoir ce lundi la mise en examen fin mars de quinze passeurs présumés opérant « depuis 2024 des traversées illégales de

la Manche en canots pneumatiques» ». Ce réseau concerne des migrants éthiopiens et érythréens.

Dix-huit personnes ont été interpellées dans le Nord, en région parisienne et en Auvergne. Sept des quinze personnes mises en examen ont été placées en détention provisoire, les huit autres sous contrôle judiciaire.

Caux Seine agglo. Virginie Lutrot largement élue à la tête d'une équipe renouvelée

Cédric Thomire

4-5 minutes

Sans surprise, [Virginie Lutrot a été élue présidente de Caux Seine agglo](#) vendredi 10 avril lors de la réunion d'installation du conseil communautaire. Mais il y a bien une candidature surprise, celle de [Douglas Potier, conseiller municipal du Rassemblement national de Bolbec](#). Une candidature "contrainte et forcée" dit-il, seul moyen pour lui de prendre la parole.

Un opposant très critique

Son discours a été très critique : *"L'intercommunalité, qui est à l'origine un simple syndicat de communes destiné à mutualiser les dépenses pour réaliser des économies, est devenue au fil des années pour nos concitoyens ce monstre froid, éloigné de leurs préoccupations et de leur commune, difforme, obèse, illisible."* Pour Douglas Potier, l'intercommunalité a réduit la marge de manœuvre des élus locaux à *"peau de chagrin"*. Fustigeant la *"gabegie budgétaire"* de l'agglomération - il juge trop important le nombre d'élus au bureau et leurs indemnités, il estime que Caux Seine agglo a des projets disproportionnés. Enfin l'élue RN dénonce le fait que les maires soient *"dépossédés"* de leurs pouvoirs. Il va jusqu'à parler d'une *"vassalisation"* des communes, face à l'influence prédominante de Gravenchon.

Son discours n'aura pas convaincu grand monde, puisqu'il n'a obtenu que deux voix (contre 79 pour Virginie Lutrot), sans doute la sienne et celle du délégué RN de Port-Jérôme-sur-Seine, Cyril Montier (le vote était secret).

"Un bouclier face aux crises"

[Virginie Lutrot, maire de Port-Jérôme-sur-Seine et présidente sortante](#), a défendu le bien-fondé de Caux Seine Agglo en la présentant comme une structure de *"solidarité, d'efficacité et de proximité au service des communes et de leurs habitants"*. Pour elle, Caux Seine agglo est *"un bouclier face aux crises"* et *"un levier de transformation"*. Face aux

critiques du RN, elle a mis en avant "*une intercommunalité soudée qui a permis de transformer les difficultés en opportunités*". Loin de l'idée d'une structure qui dépossède les maires, elle présente l'agglomération comme une "*force de soutien*" via des fonds de concours, la participation dans la défense incendie, et la réalisation d'équipements. "*Caux Seine agglo porte des services et des équipements majeurs que les communes seules ne pourraient assumer, dans l'écoute et la coconstruction.*"

Les indemnités brutes votées pour les élus sont de 4 357,16€ pour la présidente, 1 562€ pour chacun des vice-présidents et 472,71€ pour chaque membre du bureau délégué.

15 vice-présidents

Ont été élus vice-présidents :

- 1^{er} Christophe Doré, finances et des ressources humaines ;
- 2^e Bastien Coriton, cycles de l'eau ;
- 3^e Patrick Cibois, aménagement et développement économique ;
- 4^e Vincent Lecarpentier, transitions et planification ;
- 5^e Nathalie Lemesle, santé et politiques sociales ;
- 6^e Hélène Briffault, sécurité et risques majeurs ;
- 7^e Stéphane Cavelier, emploi, formation, ESS et l'enseignement supérieur ;
- 8^e Charlie Goudal-Manoury, habitat et urbanisme ;
- 9^e Frédéric Denize, économie circulaire et rudologie ;
- 10^e Marc Beauchemin, commande publique, assurances, numérique, évaluation des politiques publiques ;
- 11^e Mourad Bettahar, équipements sportifs et éducation sportive ;
- 12^e Christophe Tétrel en charge des mobilités ;
- 13^e Christian Paris, en charge des coopérations rurales, de l'agriculture et du foncier ;
- 14^e Nathalie Demunck, en charge de la culture et du patrimoine ;
- 15^e Thierry Debray, en charge de la voirie.

Conseillers communautaires délégués

- 1^{er} conseiller délégué à l'économie mixte : Jean-Marc Vasse ;

- 2^e au contrat de ville Murielle Moutier-Lecerf ;
- 3^e au numérique Olivier Vavasseur ;
- 4^e au Tourisme Robert Havart ;
- 5^e délégué aux médiathèques et au conservatoire à rayonnement départemental Frédéric Delaître ;
- 6^e à la protection de la ressource en eau Carol Taravel-Condat ;
- 7^e à l'économie sociale et solidaire Jean-Marc Orain ;
- 8^e aux énergies renouvelables et bâtiments Anne-Laure Selle.

L'indemnité des élus augmente près de Dieppe : l'opposition monte au créneau

Rédaction Dieppe

4-5 minutes

Le premier conseil de Saint-Nicolas-d'Alhiermont, près de Dieppe, du jeudi 2 avril 2026 a déjà vu naître des frictions entre le nouveau maire et son adversaire aux élections.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

Article réservé aux abonnés



Lors du conseil municipal de Saint-Nicolas-d'Alhiermont, près de Dieppe (Seine-Maritime) du jeudi 2 avril 2026, les élus ont voté une hausse de leurs indemnités. ©Les Informations dieppoises

Par [Rédaction Dieppe](#) Publié le 13 avr. 2026 à 18h10

Le conseil de [Saint-Nicolas-d'Alhiermont](#), près de Dieppe (Seine-Maritime) s'est réuni jeudi 2 avril 2026. À l'ordre du jour, plusieurs points importants ont été examinés. Des décisions qui n'ont pas apparemment fait toutes l'unanimité. Il y avait **50 habitants très attentifs** pour assister à cette première séance du conseil municipal.

Le nouveau maire, [Arnaud Tesson](#), a d'emblée dressé « un constat de l'état général de la commune avec des **finances exsangues** et un

mauvais état général des bâtiments communaux, notamment des écoles... le tout sans aucune ligne directrice d'entretien par l'ancienne municipalité ».

Un premier désaccord

Une communication quelque peu inattendue qui a laissé perplexe l'assemblée et fait réagir énergiquement **Loïc Beaucamp**, aujourd'hui dans l'opposition et dans une équipe en minorité : « L'ancienne municipalité n'a pas fait son travail ? Je ne peux pas vous entendre dire ça ! Vous avez un ressenti sur un mauvais état des bâtiments communaux, mais sur quelles données vous basez-vous ? », lance-t-il.

« C'est seulement un constat, elles seront données lors du prochain conseil municipal », rétorque Arnaud Tesson.

Une hausse des indemnités

Concernant les sujets institutionnels, les élus ont voté sans problème particulier et à l'unanimité, les points suivants : les délégations d'attribution du conseil municipal au maire, la composition des différentes commissions et la désignation de leurs membres dans les commissions municipales d'appel d'offres, de délégation de service public et la désignation des délégués dans les structures intercommunales.

Autre sujet qui a mis de nouveau le feu aux poudres, le **montant des indemnités** des élus de la nouvelle municipalité. Il a été décidé par le groupe majoritaire une augmentation pour le maire de **182 € bruts** et pour ses adjoints et conseillers délégués de **223 € bruts**.

« Et vous parlez de travaux urgents ! »

De nouveau, Loïc Beaucamp, ex-premier adjoint aux finances, est monté au créneau : « Alors que dans certaines communes il a parfois été décidé de baisser les indemnités, cette augmentation sera prise sans doute sur les 600 000 € d'excédents de la précédente mandature. Et vous parlez de travaux urgents à effectuer. Ces indemnités sont excessives et inappropriées dans le contexte actuel », affirme celui qui a perdu aux élections.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Les six élus de l'opposition ont voté contre ces augmentations. La séance du conseil s'est achevée dans une ambiance apaisée par la signature de l'avenant avec la mairie de Bellengreville concernant le regroupement scolaire pour les frais de scolarité de 1 500 € demandés par enfant et la

convention avec la Caisse d'allocations familiales sur l'aide au financement du centre socioculturel La Parenthèse.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Pas de hausse, mais des milliers d'euros : ce que gagnent vraiment les élus de la métropole de Rouen

Matéo Lhernault

5-6 minutes

Comme à chaque début de mandat, le conseil métropolitain d'installation a été l'occasion du vote des indemnités des élus ce mercredi 8 avril. Qui va gagner quoi ? Les chiffres.

Sur le même thème

[Argent](#)

[Métropole Rouen](#)

[Nicolas Mayer-Rossignol](#)

Article réservé aux abonnés



Les indemnités des élus de la Métropole ont été votées lors du conseil métropolitain d'installation. (©Yann Rivallan / 76actu)

Par [Matéo Lhernault](#) Publié le 13 avr. 2026 à 18h06

Alors que les nouveaux conseils municipaux sont installés, à la suite des dernières élections municipales, les conseils des intercommunalités se renouvellent également. À [Rouen](#), le [conseil métropolitain](#) d'installation, lors duquel [Nicolas Mayer-Rossignol](#) a été [reconduit à la présidence](#), avait lieu **mercredi 8 avril 2026**. Avec les élections des présidents, vice-

présidents et membres du bureau, la question des indemnités des élus était à l'ordre du jour, comme c'est toujours le cas en début de mandat.

Et le tableau des rémunérations n'a pas beaucoup évolué depuis le dernier mandat, à deux différences près : le conseil a gagné 10 conseillers supplémentaires, en lien avec l'évolution démographique du territoire, ce qui a pour conséquence de gonfler légèrement l'enveloppe globale des indemnités. Par ailleurs, le régime d'indemnité des élus locaux, fixé par l'indice brut terminal du code général des collectivités territoriales (CGCT), a augmenté sur l'ensemble du territoire français, expliquant une légère différence avec le précédent mandat.

Quelle indemnisation ?

Pour rappel, les indemnités des élus communautaires sont calculées par rapport à l'indice brut terminal 1027 (correspondant à 4 110 euros au 1er janvier 2026), multiplié à un pourcentage variant selon les postes. Pour ce qui concerne la Métropole de Rouen, laquelle compte plus de 100 000 habitants [plus de 500 000, ndlr], il peut s'appliquer un pourcentage de **145 %** de cet indice (le maximum autorisé), soit **5 960 euros bruts mensuels**, soit le même montant qu'un maire d'une ville de plus de 100 000 habitants.

Pour ce qui concerne les **vice-présidents**, au nombre de 15 pour cette nouvelle mandature, le CGCT prévoit un pourcentage maximum de **72,5 %** de l'indice 1027, correspondant aux métropoles de plus de 200 000 habitants, soit **2 980 euros bruts mensuels**.

Le max pour NMR

Pour ce qui concerne le président Nicolas Mayer-Rossignol, il se verra bien verser les 5 960 euros maximum autorisés. Celui qui [avait fait le choix de réduire son indemnité de maire](#) lors du conseil municipal d'installation de Rouen ne fera pas de même à la métropole, ce qui n'a pas échappé à la conseillère Elsa Moutet ce 8 avril, interpellant NMR : « Ça nous interroge cette différence de manière de gérer son indemnité à l'échelle municipale et métropolitaine et vis-à-vis de la notion du partage de la politique, puisque ce n'est pas la même politique appliquée aux vice-présidents et vice-présidentes », notant au passage qu'en prenant en compte ses deux mandats locaux, sa rémunération était augmentée de 10 %.

Le maire de Rouen et président de la Métropole s'est tenu à rappeler : « Je n'ai pris aucune décision d'augmentation, c'est exactement le même niveau d'indice que précédemment. S'il y a des actualisations, ce sont des évolutions des points d'indices nationaux. », avant de se targuer d'un commentaire : « Si on peut éviter les polémiques inutiles, je pense qu'on fera quand même œuvre utile ». En cumulant ses deux mandats locaux,

de [maire de Rouen](#) et président de la Métropole, Nicolas Mayer-Rossignol percevra **8 837** euros d'indemnités.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Quant aux 15 vice-présidents, ils seront payés à hauteur de **47,50 %** de l'indice brut terminal soit **1 952 euros**. Les 28 membres du bureau recevront **1 150 euros** correspondant à 28 % de l'indice. Les conseillers membres titulaires des commissions d'appels d'offres, au nombre de 15 percevront 616 euros (15 % de l'indice). Enfin les « simples » conseillers communautaires seront indemnisés de **90 euros**, soit 2,2 % de l'indice.

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Travail le 1er mai : les avis (très) divergents des représentants des patrons et des salariés en Normandie

Dorothée BRIMONT

5-6 minutes

Le premier représente les petites et moyennes entreprises, le second les salariés. Ils débattent par interviews interposées sur le projet de loi du travail le 1er mai. L'un approuve l'initiative du bloc central, l'autre dénonce cette réforme ultralibérale.



Par [Dorothée BRIMONT](#)

Publié: 13 Avril 2026 à 20h12 Temps de lecture: 2 min

Christian Marquis ne mâche pas ses mots quand il évoque le 1er mai, [seul et unique jour férié obligatoirement chômé](#) en France. « *C'est un anachronisme, vraiment hors d'âge. C'est incroyable de se dire qu'aujourd'hui, on interdit le travail* », peste le président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de l'Eure et PDG de [Combles d'en France](#). Un avis qui ne laisse guère de doute à son adhésion au projet de loi sur le travail le 1er mai.

Il insiste cependant sur « *deux prérequis : le volontariat pour les salariés et le doublement du salaire*. » L'homme avance en premier lieu un argument économique : « *un jour par an gagné à l'échelle du PIB et sur les millions de salariés concernés, ce n'est pas rien. On a 220 jours ouvrés par an, un supplémentaire c'est 0,5 % de plus 0,5 % à l'échelle du PIB*. » Et de continuer, « *dans l'époque dans laquelle on est, je pense qu'on a tous besoin, patron en tête, de [se retrouver les manches et d'aller au travail](#). Et être payé pour le travail qu'on fait*. »

Cette proposition de loi, qui touche essentiellement les commerces de bouche et fleuristes, va dans le bon sens pour promouvoir les achats de proximité. « *Il y a une logique aussi de service au client : faire que les gens viennent bien dans le petit commerce. Franchement, qu'on les menace de sanctions s'ils ouvrent... Comment peut-on défendre cette*

position-là. » Christian Marquis complète, « il n'y a pas de raison de remettre en cause la notion des jours fériés. Il n'y a pas de souci là-dessus. Mais le 1er mai, on en fait un jour où on interdit le travail. » C'est ce dernier point qui ne passe pas chez l'entrepreneur.

« Sacraliser le 1er mai »

Face à lui Gérard Le Corre, délégué syndical de la CGT en Seine-Maritime. Lui ne conçoit pas [le 1er mai en dehors de la manifestation](#). Car il le rappelle, « pourquoi c'est important de sacraliser le 1er mai d'abord ? Car c'est le fruit *des bagarres ouvrières* et le travail ça tue. C'est un peu l'équivalent de notre 1er novembre d'une certaine manière. » Le syndicaliste s'oppose fortement au projet de loi, « on a déjà eu la même chose avec [le travail du dimanche](#). Avant, il était totalement interdit. Maintenant, franchement, tout est ouvert. »

Et de continuer sa démonstration : « c'est pour cela qu'il faut être contre toutes les formes de dérogation. C'est un choix politique qui n'est même pas économique mais vraiment idéologique. » Pas de conséquence pour l'économie, « c'est une question d'équilibre. On ne va pas plus consommer en pain, en fleurs, en gâteaux, en produits de bouche, etc. On va consommer ce qui n'aura pas été vendu le 30 avril ou le 2 mai. Parce qu'en fait, il n'y a pas une journée de plus à consommer. »

Quant à l'argument de [la rémunération double](#), « le salaire horaire n'est pas doublé sur le 1er mai. Les salariés du privé qui ne travaillent pas le 1er mai sont payés. Et ceux qui travaillent sont payés une journée en plus. » Ce qui est plus problématique pour Gérard Le Corre, c'est la notion de volontariat. « C'est vraiment une notion faussée, notamment quand les gens n'ont pas de sous. » L'homme a une tout autre proposition, « si on se mettait un, deux ou trois jours en grève on aurait des augmentations de salaire significatives. » Il est donc évident que le 1er mai, une fois de plus, il battra le pavé avec les travailleurs volontaires, eux aussi.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Réglementation des locations de tourisme : de nouveaux critères appliqués par la Ville de Dieppe

Veronique Weber

5-6 minutes

Les élus de Dieppe ont voté de nouveaux critères concernant le règlement mis en place pour éviter le développement anarchique de locations touristiques.

Sur le même thème

[Airbnb](#)

[Logement](#)

[Tourisme](#)



Pour louer un meublé touristique, à Dieppe (Seine-Maritime), il faut respecter plusieurs critères pour obtenir une autorisation de la Ville.

©Illustration

Par [Veronique Weber](#) Publié le 13 avr. 2026 à 16h15

Jeudi 9 avril 2026, à [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), c'est par une minute de silence que le premier conseil municipal de la nouvelle mandature – après celui de l'installation du maire et de ses adjoints – s'est ouvert [à la mémoire de Jean Caillet](#). Le résistant dieppois vient de disparaître à l'âge de 102 ans. Un hommage lui sera rendu le 18 juin prochain.

Après ce temps de recueillement, les élus avaient à voter l'une des principales délibérations de cette réunion. À savoir, la modification et la reconduction de la réglementation mise en place en janvier 2024 pour trois ans pour encadrer les locations meublées de tourisme.

Des points donnés pour chaque critère

En effet, en 2024, face à la croissance exponentielle de ces logements – passés de 450 à 900 en quatre ans –, aux difficultés pour les habitants de Dieppe **de louer des petits logements de type T2** et aux investisseurs intéressés par la fiscalité sur ces meublés touristiques, la municipalité avait décidé d'agir.

Elle avait ainsi choisi d'appliquer des quotas, par quartier. Toute personne voulant transformer un logement en meublé touristique devait obtenir une autorisation de changement d'usage. Par ailleurs, en novembre 2024, la loi Le Meur a été promulguée pour renforcer les outils de régulation des meublés. Le règlement dieppois arrivant à son terme, il devait être reconduit.

Le régime de quotas maintenu

Le régime de quotas par zone est maintenu. « Mais nous introduisons de nouveaux critères d'attribution des demandes », souligne François Lefebvre, adjoint au maire. **Chaque critère donne des points.** « L'obtention de l'autorisation sera donc soumise au classement par zone et par nombre de points obtenus. Les critères retenus portent sur le diagnostic énergétique, le classement touristique du bien, l'ancienneté de l'activité de meublé de tourisme sur Dieppe, l'usage mixte du bien (bail mobilité/location touristique), l'accès aux personnes à mobilité réduite, la typologie du logement selon la tension sur le marché, la possibilité d'une place de stationnement disponible ou non sur la parcelle, la location d'un autre bien et le nombre de meublés de tourisme détenus par foyer fiscal et/ou personne morale sur la Ville. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

« Il y a une nécessité de **régulariser les meublés touristiques** », convient Antoine Labé, conseiller municipal d'opposition RN, « mais il y a un manque de clarté dans ce règlement ». Il estime que ce dispositif peut impacter les petits propriétaires qui souhaitent avoir un revenu complémentaire. Il s'interroge sur le zonage et les quotas, qu'il juge « flous. Pourquoi y a-t-il des zones différentes, sur quels critères reposent ces chiffres... ». Il s'abstient lors du vote.

Des pénalités en cas de non-respect

François Lefebvre reprend l'histoire de la mise en place des quotas qui avaient pour objectif « de maintenir l'existant et de ne pas créer » de

nouveaux meublés touristiques. Quotas mis en place en s'appuyant notamment sur les connaissances du territoire des acteurs du tourisme. Sébastien Jumel, conseiller municipal, précise que « la volonté de réguler les meublés touristiques, c'est un combat pour ne pas laisser le marché faire son œuvre et avoir une évolution législative ».

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Et au passage, il souligne que le député qu'Antoine Labé soutient, « a voté contre cette loi de régulation ». Et surtout, il lui demande « de se retirer de la tête qu'on puisse improviser une délibération ». Antoine Labé se défend de demander des explications « avec des intentions masquées ». Pour lui, il est sain de poser des questions, « **c'est le principe de la démocratie** ».

Le nouveau règlement a été voté. Il s'appliquera de 2027 à 2030 et le maire souligne « qu'il y aura **des pénalités** » si la réglementation n'est pas suivie.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Acty](#).

Vidéo. Démolition d'un immeuble sur les Hauts de Rouen, première étape du réaménagement d'un quartier

Fabien Massin

2-3 minutes

La démolition de l'immeuble Rousseau, dans le quartier du Châtelet à Rouen (Seine-Maritime), a démarré. C'est la première étape de la transformation du quartier.

Sur le même thème

[Hauts de Rouen](#)

[Rénovation urbaine](#)

[Urbanisme](#)

Par [Fabien Massin](#) Publié le 13 avr. 2026 à 8h04

Les engins démolisseurs ont démarré leur travail, **dans le quartier du Châtelet**, sur les [Hauts de Rouen \(Seine-Maritime\)](#), en ce mois d'avril 2026. Les pelleteuses sont là pour mettre à terre l'immeuble Rousseau, une première étape dans la transformation du quartier qui comprend des commerces et des services, mais dans des cases vieillissantes et dans un [contexte peu dynamique et peu qualitatif](#). Un quartier qui par ailleurs a souffert des [émeutes de juillet 2023](#).

Des commerces, des services et de nouveaux aménagements

À terme, d'ici quelques années, les nouveaux aménagements comprendront :

- Deux bâtiments neufs à vocation commerciale et de services, accueillant notamment : une mairie de proximité ; une agence postale ; un poste de police municipale ; une pharmacie et un pôle santé.
- Une place centrale destinée au marché hebdomadaire, connectée directement à la passerelle piétonne reliant Bihorel et les Sapins.
- Des espaces de détente et de jeux proches de la passerelle.
- Une nouvelle voie de desserte depuis l'avenue de la Grand'Mare, améliorant l'accessibilité des commerces et des équipements publics.

- Un traitement paysager ambitieux, intégrant végétalisation, confort climatique et biodiversité.

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

On en sait plus sur la future piscine des Hauts de Rouen, prévue pour 2027

Mélanie Bourdon

6-7 minutes

Les travaux du futur centre aquatique, qui va être construit dans le quartier de la Grand'Mare, à Rouen, vont débuter à la fin de l'année 2026. Le point sur un projet, longtemps, attendu.



Le centre aquatique des Hauts de Rouen sera logé au cœur d'une parcelle paysagère de 10 000m². - Mimran architectes



Par [Mélanie Bourdon](#)

Publié: 14 Avril 2026 à 07h23 Temps de lecture: 1 min

À voir le terrain de foot désaffecté, l'allée d'arbres esseulés, les déchets qui volettent, difficile d'imaginer que la rue Jean-Rameau sera la future « place to be » des Hauts de Rouen en 2027. C'est pourtant là-dessus que mise la municipalité de Rouen.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

D'ici la fin de l'année 2026, à la place du terrain de foot, qui sert surtout

aux rodéos urbains (dixit une habitante), s'élèvera le chantier du futur [centre aquatique](#) des Hauts de Rouen. Attendu depuis 2020, il va enfin sortir de terre. Ce nouvel équipement de plus de 4 000 m² s'intégrera dans la parcelle paysagère des Coteaux.



La piscine sera située rue Jean-Rameau, dans le quartier de la Grand'Mare, à Rouen.

Le centre comprendra une grande piscine avec six couloirs de nage qui seront accessibles, simultanément, aux scolaires, aux associations et aux particuliers. « *Nous avons besoin de lieux intergénérationnels* », résume Fatima El Khili, adjointe en charge de l'urbanisme et du logement, à la mairie de Rouen.

Le bassin ne sera pas dimensionné pour les compétitions. Une fosse de plongée, d'au moins dix mètres, va être installée : « *cette profondeur n'existe pas sur la Métropole* ».

Fosse de plongée, toboggan et hammam

Une pataugeoire, un toboggan, un bassin ludique et des jeux d'eaux extérieurs seront intégrés pour les plus jeunes usagers. L'espace bien-être comprendra un sauna et un hammam : « *dans un quartier populaire, la santé, le bien-être sont des sujets importants* ». Enfin, un grand solarium, entouré d'arbres, termine l'équipement.

Le bâtiment a été imaginé par l'architecte parisien Marc Mimran, qui a également dessiné le 105. « *Nous avons une ambition architecturale* ». La toiture sera sur plusieurs niveaux. La façade extérieure sera recouverte de pierre cuite « *géosourcées et robustes* ». La structure sera un mélange béton et bois.

L'eau des bassins sera filtrée par de la perlite (roche volcanique) : « *elle peut filtrer à un micron !* » Son utilisation devrait permettre de limiter

l'usage de produits chimiques, nocifs pour les agents comme pour les usagers. « *Ce système de filtration va d'ailleurs être également mis en place à Marie-Marvingt [en cours de restructuration, NDLR].* »



La piscine sera située rue Jean-Rameau, dans le quartier de la Grand'Mare, à Rouen. - Mimran architectes

Les filtres s'encrassant moins, en principe, avec ce type de technique, la piscine devrait économiser : « *90 % des eaux de lavage des filtres* ». Les bassins seront en inox brut : « *l'eau sera plus pure, sans pollution métallique. Et l'inox demande moins d'entretien.* »

« *Nous avons fait le choix d'investir d'avantage afin de faire baisser les coûts de fonctionnement.* » Le centre aquatique sera relié au réseau de chaleur. « *Et la chaleur des douches et des bassins sera également récupérée.* »

« *Mais nous mettrons en place une grille tarifaire solidaire afin de permettre à tout le monde d'y avoir accès* »

Fatima El Khili, Adjointe à la mairie de Rouen, en charge de l'urbanisme
La ville profite de ce chantier pour retravailler les accès. Outre le Teor, une piste cyclable passera devant le centre aquatique afin de le desservir : « *ça sera hyper accessible* ». La parcelle des coteaux, d'environ 10 000 m², va être paysagée.

Quant à l'exploitation, rien n'est encore décidé. « *Mais nous mettrons en place une grille tarifaire solidaire afin de permettre à tout le monde d'y avoir accès.* »

Le projet, à 17 millions d'euros TTC, est à la phase des appels d'offres. La vingtaine de lots devrait être attribuée dans le courant de l'été pour un début de travaux à la fin de l'année et une livraison courant 2027.

Lire aussi



Explosion de la taxe foncière au Havre. Pourquoi les propriétaires paient si cher ?

Marie-Ange MARAINE

6-8 minutes

Le Havre est classé parmi les villes françaises avec la plus forte hausse de taxe foncière entre 2020 et 2025. Et ça n'a pas fini d'augmenter ! Mais pourquoi cet impôt est-il si cher au Havre ? On vous explique comment est calculée votre taxe.



Par [Marie-Ange MARAINE](#)

Publié: 13 Avril 2026 à 18h27 Temps de lecture: 3 min

Les chiffres sont impressionnants... Mais pas si étonnants. Selon une étude publiée récemment par ORKA.tax, la taxe foncière a bondi dans toutes les grandes villes françaises. Dans ce classement des 50 plus grandes communes, Le Havre se hisse à la 13^e place, avec une hausse de +87,45 %. Elle est passée de 29 % en 2020 à 54,36 % en 2025 puisqu'au taux communal de 29 % qui n'a pas bougé, s'est ajouté le taux départemental de 25,36 %.

Déjà en 2025, une étude du courtier immobilier Meilleurtaux.com classait la ville du Havre 3^e parmi celles où la taxe foncière pèse le plus dans le budget des propriétaires. Et c'est vrai, chaque automne, les propriétaires havrais appréhendent cet impôt.

Un taux d'impôt qui n'augmente pas depuis 2009

Car ils le savent depuis longtemps : ici, la taxe foncière a toujours été (trop) élevée. Alors forcément, quand elle augmente, la note devient rapidement salée. Mais d'ailleurs, pourquoi paie-t-on autant au Havre ?

Pour comprendre, il faut entrer dans les coulisses du calcul de cet impôt. [La taxe foncière](#) repose sur deux éléments : un taux, voté par la Ville et qui n'a pas augmenté au Havre depuis 2009, et une base, appelée « valeur locative cadastrale ». C'est cette base qui correspond à un loyer

théorique du logement, estimé par l'administration.

Une base calculée sur des critères de « confort »

Et c'est précisément là que le bât blesse. Cette valeur locative date des années 1970 à partir de critères liés au confort des logements. Des critères bien concrets même si chacun d'eux ajoute, en quelque sorte, des mètres carrés fictifs à la surface du bien. Par exemple, la présence de l'eau courante compte pour 4 m² de plus, le gaz 2 m², l'électricité 2 m². Une baignoire ajoute 5 m², une douche 4 m², un lavabo 3 m². Les toilettes comptent pour 3 m² chacun, tout comme le raccordement au réseau d'égouts ou le vide-ordures. Le chauffage central apporte 2 m² supplémentaires par pièce.

Autrement dit, plus un logement est équipé (même si aujourd'hui on n' imagine pas un logement sans), plus sa valeur locative grimpe. Et justement, dans les années 70, Le Havre disposait d'un parc immobilier tout récent puisque quasiment entièrement reconstruit après guerre. On créait même des quartiers neufs entiers comme Caucriauville. Dans chaque logement, l'eau courante, les sanitaires, les vide-ordures... Bref, tout le confort considéré alors comme hypermoderne.

La situation géographique prise en compte

Résultat, les bases cadastrales y sont plus élevées que dans d'autres villes, souvent composées de logements plus anciens et moins bien dotés. Un avantage en termes de confort... mais un désavantage fiscal qui perdure encore aujourd'hui. Pire, la base cadastrale prend en compte la situation géographique de l'immeuble dans la commune. Le quartier des Neiges, par exemple, avait à l'époque une plage... Ses habitants paient le critère « station balnéaire ». Rageant aujourd'hui, non ?



Dans les années 70, le quartier de Caucriauville était considéré comme très moderne et bénéficiant de tout le confort et les services de proximité.

- Archives Paris Normandie

Donc déjà Le Havre part de loin. À cela s'ajoute la revalorisation annuelle de ces bases. L'État décide chaque année de son indexation sur l'inflation. En 2026, cette augmentation est [prévue à 0,8 %](#). Donc même si la Ville a choisi, depuis 2009, de ne pas modifier son taux, la taxe foncière, elle, continue d'augmenter chaque année. Si vous avez troqué la baignoire contre une douche, supprimé le bidet et quelques radiateurs... Prévenez l'administration fiscale. Peut-être pourrez-vous gagner quelques sous ?

Lire aussi

[Étretat. Réouverture de la boulangerie Piquenot, trois mois après le spectaculaire accident](#)

[Football – HAC . Gautier Lloris, Kenny Quetant : le point sur les dossiers chauds](#)

[Explosion de la taxe foncière, trafic ferroviaire perturbé, Bodmer à l'OM ?... Le point actu à 20 h](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Par [Marie-Ange MARAINE](#)



Par [Marie-Ange MARAINE](#)



Par [Marie-Ange MARAINE](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#) Temps de lecture: 3 min **2 photos Chapitre**

[Lire la suite](#)

"En deux jours on monte une éolienne au complet" : le parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport bientôt en servi

Myriam Libert

4-5 minutes

Le gouvernement a annoncé en février dernier sa volonté de relancer les énergies renouvelables, et notamment l'éolien en mer. Dix nouveaux parcs sont à l'étude, dont certains pourraient voir le jour en Normandie, notamment au large de Fécamp où un premier parc est déjà en activité. Un deuxième au large de la côte d'Albâtre est en cours de construction : celui de Dieppe-Le Tréport la mise en service est prévue pour la fin de cette année 2026.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Pour le moment on les distingue à peine. En face de Dieppe et du Tréport, à 15 et 16 kilomètres des côtes, les futures éoliennes en mer prennent forme. Les 62 colosses d'acier de 210 mètres de hauteur, d'une puissance de 8 MW chacun, produiront d'ici quelques mois l'équivalent de la consommation électrique de 850 000 personnes, soit les deux tiers de la population de Seine-Maritime.

Voir le reportage d'Adrien Develay et François Pesquet

durée de la vidéo : 00h01mn37s





Le parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport, dont les travaux ont commencé en juin 2024, sera exploité à la fin de l'année 2026 • ©FTV

Mais avant d'installer les mâts et les pales, il faut creuser les fonds marins. *"Aujourd'hui, on a 35 fondations installées au large, on continuera la campagne d'installation des fondations des éoliennes jusqu'à la fin de l'été 2026. L'arrivée des premières turbines se fera à la mi-mai 2026"*, explique Julien Coulon, représentant local du [parc éolien en mer Dieppe-Le Tréport](#).

Le parc s'étend de Dieppe au Tréport, car les éoliennes seront espacées de plus d'un kilomètre les unes des autres.

Produites au Havre dans les usines Siemens Gamesa, les nacelles et les pales arriveront sur le site dès le mois de mai.

Une éolienne en mer se construit par étapes. Le navire installateur arrivera pour monter le mât, monter la nacelle, et monter chacune des pales. En deux jours on monte une éolienne au complet

Julien Coulon, représentant local du par éolien en mer Dieppe-Le Tréport

En parallèle du chantier en mer, d'autres travaux se terminent à terre sur la base d'opérations, qui sera occupée par les équipes de maintenance. Le recrutement des opérateurs est presque terminé.

"On est très fier d'annoncer qu'il y aura une soixantaine d'emplois, majoritairement locaux. On a quand même des personnes qui sont de Dieppe ou du territoire dieppois, qui ont fait le choix de rejoindre nos services" commente Fabien Chamouton, responsable opération et maintenance du par éolien en mer.

La mise en service complète du parc éolien est prévue pour la fin de l'année. Commencé en 2014, ce projet à 2 milliards 700 millions d'euros n'a jamais été si proche d'aboutir.

La France ambitionne d'accélérer ces installations d'éoliennes en mer, avec [dix nouveaux projets](#), dont [celui de Fécamp-Grand-Large qui s'ajoutera au parc déjà en place au large de Fécamp](#). Ces chantiers sont souvent contestés, c'est pourquoi le gouvernement envisage la création de parcs flottants, installés loin des côtes, et moins visibles.

Les appels d'offres donneront la priorité aux composants fabriqués en France, comme c'est le cas des usines de Cherbourg (Manche) et du Havre. À terme, 30 000 nouveaux emplois devraient être créés dans la filière.

Avec Adrien Develay

Éoliennes en mer Dieppe-Le Tréport : des pêcheurs vont enfin être indemnisés

Maxime Cartier

4-5 minutes

Attendues depuis plusieurs mois, des indemnisations de la société qui gère le parc éolien en mer Dieppe-Le Tréport vont être versées à certains pêcheurs dès la mi-avril 2026.

Sur le même thème

[Éoliennes](#)

[Parc éolien en mer](#)

[Pêche](#)

Article réservé aux abonnés



Une quarantaine de dossiers de pêcheurs vont être indemnisés par la société Eoliennes en mer Dieppe-Le Tréport. ©Les Informations dieppoises / Archives

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 13 avr. 2026 à 20h08

Avec la flambée des [prix du carburant](#), les pêcheurs sont particulièrement impactés dans leur activité. Certains ont d'ailleurs fait le choix fort de ralentir leurs sorties en mer, voire de les arrêter momentanément. Du côté de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), un autre dossier les occupe particulièrement : le **parc éolien en mer Dieppe-Le Tréport**. Certains

bateaux de pêche vont être indemnisés à compter de la mi-avril 2026.
Pour rappel, [62 éoliennes](#) sur une surface de 82 km² vont être installées au large des deux villes seinomarines.

225 dossiers déposés en 2024

Une zone sur laquelle les navires dieppois, seinomarins, des Hauts-de-France mais aussi de la Manche et du Calvados pêchaient. Depuis 2023 et jusqu'à cette année, la zone de pêche, où le parc est en phase de conception, est fermée.

Par ailleurs, il s'agissait d'une zone où le poisson était particulièrement présent. Ainsi, certains pêcheurs ont observé une baisse de leur activité et donc de leur chiffre d'affaires.

Face à cette problématique, il avait été décidé que le comité régional des pêches centralise les demandes d'indemnisation des pêcheurs touchés par le chantier. Indemnisations qui seront versées par la société en charge du chantier éolien.

Les navires touchés avaient entre le 15 avril et le 1^{er} juillet 2024 pour déposer un dossier de demande d'indemnisation. Au total, 225 dossiers ont été déposés.

Une commission réunie en juillet

En juillet 2025, la société Éoliennes en mer Dieppe-Le Tréport (EMDT) et les comités régionaux des pêches se sont réunis pour déterminer les montants des indemnisations « de plus de 80 navires concernés », rappelait l'entreprise.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Néanmoins, les [élus locaux](#) avaient vivement réagi en septembre 2025 sur les réseaux sociaux et auprès de l'entreprise car les indemnisations tardaient à être versées aux pêcheurs.

Suite à ces interventions, EMDT et chaque armateur devaient signer un contrat d'indemnisation, accompagné de justificatifs d'activité individuels avant de démarrer les indemnisations.

Ce vendredi 10 avril 2026, Julien Coulon, représentant local du parc éolien en mer et Fabien Chamouton, responsable des opérations et maintenance pour le parc, indiquaient qu'une quarantaine de dossiers de pêcheurs « seront payés la semaine prochaine. 120 dossiers ont été déposés et il y a encore des discussions pour d'autres dossiers »,

concluent-ils.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori
avec [Mon Actu.](#)*

Collectifs et élus vent debout face au projet de champ éolien des Terres de Pétrovalle

Paris Normandie

4-5 minutes

Des associations, des habitants et des élus s'opposent fermement au projet d'implantation de quatre éoliennes de 180 mètres aux Terres de Pétrovalle, craignant des impacts environnementaux et sur la biodiversité.



Associations et élus contre le projet d'implantation d'éoliennes. - Paris Normandie



Par la rédaction

Publié: 13 Avril 2026 à 11h21 Temps de lecture: 2 min

Le projet d'Engie Green visant à installer [quatre éoliennes](#), dont trois à Theuville-aux-Maillots et une à Gerponville, suscite de vives inquiétudes parmi les riverains et les représentants locaux. Plusieurs collectifs, comme l'APSPD (Association de protection du site des Petites-Dalles) et

Cigognes en Pays de Caux, étaient présents lors du rassemblement organisé samedi 11 avril 2026 devant la mairie de Theuville-aux-Maillots.

Gérard Poirier, porte-parole de l'APSPD, redoute notamment des effets de ruissellement accentuant les risques d'inondations aux Petites-Dalles, déjà fragilisées. De son côté, Jean-Christophe Boulard, représentant de Cigognes en Pays de Caux, met en avant la protection de l'environnement et la sauvegarde des activités traditionnelles telles que la chasse aux gabions et l'agriculture, tout en soulignant la présence d'un couloir de migration pour de nombreux oiseaux sur le site pressenti : « Les conséquences sont difficiles à évaluer, mais il y en aura, c'est certain. »

« Il faut stopper le mitage du territoire »

Jean-Luc Ansard, vice-président de l'Association de protection de la côte d'Albâtre (APCA), rappelle l'opposition unanime des élus à la prolifération des installations éoliennes terrestres : « *Il faut stopper le mitage du territoire.* » L'enquête publique, attendue prochainement, sera l'occasion pour la population de faire entendre sa voix.

La manifestation s'est tenue en présence des élus des communes concernées, de la maire de Bertheauville, ainsi que de David Guérin, conseiller départemental représentant Marie-Agnès Poussier-Windsback et Alain Bazille. Tous ont affiché une volonté commune de préserver leur territoire face à ce projet contesté.

Lire aussi



[À Fécamp, un bâtiment du XVI^e siècle renaît pour accueillir dix logements, grâce à Seminor](#)



Parole d'expert. Paluel, Penly, Flamanville : la Normandie au cœur du pari nucléaire français

Thibault Nivière

5-6 minutes

Chaque semaine, Thibault Nivière livre une analyse économique régionale. La Normandie, très exposée à l'énergie éolienne, est aujourd'hui au centre d'un choix stratégique concernant le nucléaire.



Par Thibault Nivière

Publié: 14 Avril 2026 à 08h01 Temps de lecture: 2 min

La Normandie est aujourd'hui au centre d'un choix stratégique. D'un côté, la région est très exposée à l'énergie éolienne, qui est souvent critiquée. De l'autre, un pilier historique du nucléaire avec Paluel, Flamanville et bientôt Penly. Ce face-à-face énergétique n'est pas neutre. Il pose une question simple : voulons-nous produire notre énergie... ou en dépendre ? En effet, le nucléaire s'inscrit dans une logique claire, héritée du Général de Gaulle : garantir l'indépendance énergétique de la France sans subir.

Avec le programme EPR2, cette stratégie est relancée. Six nouveaux réacteurs, dont deux à Penly, doivent redonner au nucléaire un rôle central. L'objectif est de sécuriser notre modèle industriel.

Terre d'éoliennes

Cependant, la réalité est plus complexe. La Normandie est aussi devenue une terre d'éoliennes. Un modèle qui interroge beaucoup de Normands. L'industrie éolienne est dépendante de composants coûteux importés, la production d'électricité est intermittente et il y a des tensions locales croissantes sur les paysages et la biodiversité.

En revanche, le nucléaire repose sur une filière intégrée, créatrice d'emplois et de compétences en France, mais ce choix n'est pas sans risque. Le premier défi est humain. Le secteur est déjà en forte tension. Il manque de techniciens, d'ingénieurs, de soudeurs qualifiés. Les entreprises peinent à recruter. Former ne suffira pas : il faudra attirer. Le deuxième est territorial. Accueillir des milliers de travailleurs suppose d'anticiper logement, transport, services. Sans préparation, le territoire subit. Le troisième est industriel. Flamanville l'a montré : sans maîtrise, les projets dérivent facilement : retards, surcoûts, perte de crédibilité. Enfin, le financement lui-même fait l'objet depuis récemment d'un examen au niveau européen. Preuve que le nucléaire est un enjeu politique autant qu'économique.

La Normandie est-elle prête ? Pas totalement. La région dispose d'atouts réels : une culture industrielle, des infrastructures existantes et un écosystème déjà structuré autour du nucléaire, mais cela ne suffit pas. Les tensions sur les compétences sont déjà visibles, les capacités de formation doivent encore monter en puissance, et l'adaptation des territoires (logement, transport, services...) reste incomplète face à l'ampleur du chantier. Tout l'enjeu est désormais là : passer d'un territoire d'accueil à un territoire réellement prêt à porter un projet industriel de cette dimension.

Subir les transitions... ou les maîtriser

Face à ces contraintes, les leviers sont connus : embaucher et former massivement, mobiliser les entreprises locales, coordonner efficacement les acteurs publics et privés. Un levier est déterminant : la capacité à décider vite et à exécuter, car le nucléaire n'est pas un projet comme les autres. C'est un test de souveraineté. Il conditionne notre capacité à produire, à relocaliser, à rester compétitifs.

La Normandie est en première ligne pour des décennies. Elle ne peut pas se permettre l'approximation, car le choix est simple : subir les transitions... ou les maîtriser.

Ce choix énergétique est ainsi un choix économique. Dans ce contexte, la position du Medef Métropole Rouen Normandie par la voix de Jean-Marc Pelazza, délégué général est sans ambiguïté : sans énergie bon marché, il n'y a pas d'entreprises compétitives. L'organisation patronale soutient pleinement l'implantation des deux réacteurs EPR2 à Penly, considérant qu'ils répondent à un enjeu central pour le tissu économique régional : garantir une énergie stable, accessible et souveraine. Au-delà du débat énergétique, c'est bien la capacité des entreprises à produire, investir et se développer qui est en jeu.

Une réalité s'impose : sans souveraineté énergétique, l'économie dépend... et finit par décrocher.

Les pêcheurs du Havre satisfaits du soutien du maire Edouard Philippe

6-7 minutes

Les pêcheurs du Havre ont rencontré le maire Edouard Philippe ce lundi pour évoquer leur situation critique au regard des prix du gasoil. © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le mardi 14 avril 2026 à 7:31

Publié le mardi 14 avril 2026 à 7:31

Les pêcheurs du Havre ont rencontré le maire ce lundi 13 avril. Une rencontre satisfaisant puisqu'Edouard Philippe leur a promis de relayer leur difficultés et inquiétudes en haut lieu. Depuis la guerre en Iran, les prix du gasoil explosent et les pêcheurs travaillent à perte.

Edouard Philippe va relayer les difficultés des pêcheurs Havrais au gouvernement. Une rencontre à la demande du maire a eu lieu lundi 13 avril, suite au coup de gueule des pêcheurs Havrais la semaine dernière. [Pendant une journée, la trentaine de bateaux a refusé de sortir en mer pour montrer son mécontentement](#) face aux prix du gasoil. Une situation évidemment dû au blocage du détroit d'Ormuz et à la guerre en Iran. **1,37 euros le litre** c'est exorbitant pour eux et quand ils sortent en mer, désormais c'est à perte. Les pêcheurs attendent maintenant un retour du gouvernement car l'aide de vingt centimes promise fin mars ne suffit pas et n'est toujours pas arrivée sur les comptes en banque.

"Je sais que le message sera passé"

A 11H40, les pêcheurs sortent de l'Hôtel de ville. André Tesson allume une cigarette, il faut dire que depuis quelques semaines, lui comme les autres armateurs sont un peu tendus *"J'ai fait deux marées à perte déjà, avec un gasoil qui était moins cher qu'aujourd'hui."* 1,37 euros le litre ce lundi matin au Havre, c'est beaucoup trop pour le patron du chalutier Haalty qui emploie deux autres marins pêcheurs et une vendeuse *"c'est compliqué, il y en a qui finissent leurs cuves, il y en a qui arrêtent. A Port-en-Bessin ce matin tous les bateaux ont décidé d'arrêter. Ils sont tous rentrés au port."* **

Cette rencontre avec le maire, à sa demande, c'est **une marque de soutien importante** pour les pêcheurs Havrais. André Tesson est

satisfait et sait que le message sera passé en haut lieu "**ça devient très critique, d'ici une semaine ou deux on va devoir arrêter** donc on lui a expliqué [au maire Edouard Philippe] tout ce qu'on avait à lui expliquer, on est plutôt satisfait, il va relayer le message."

"Il est sur le port de Guilvinec la semaine prochaine donc il s'intéresse vraiment au sujet"

"Nous sommes venus dans une démarche de soutien, de sa part et qu'il relaie notre message plus rapidement. Je sais que le message sera passé**" explique le patron de pêche.

Satisfait également de l'échange, Dimitri Rogoff, le président du Comité Régional des pêches de Normandie qui précise que ****l'objet n'est pas d'aller mettre le feu partout sur le littoral, ce n'est pas du tout la solution**". Il rappelle que les pêcheurs ont "un problème spécifique avec une charge gasoil qui représente 40% de leur chiffre d'affaire".

Des aides financières qui arrivent trop tardivement

Autre souci qu'il espère qu' Edouard Philippe va faire remonter au gouvernement : la lenteur des aides promises qui sont déjà obsolètes : *"l'aide des 20 centimes est bien acquise mais à la date d'aujourd'hui administrativement elle n'est encore pas disponible, ça fait parti du problème car c'est long à se mettre en place"*. Dimitri Rogoff explique également que des fonds structurels européen vont être débloqués mais **"que tout cela risque d'arriver un peu trop tard"**.

Pour lui, l'une des solutions serait de **répercuter le prix auprès du consommateur** comme le font déjà certaines professions quand elles subissent des hausse de prix de leurs matières premières *"si on met 20 centimes de plus sur le prix du poisson, je pense que le consommateur peut le comprendre"*.

Les pêcheurs se laissent une à deux semaines pour avoir un retour concret des pouvoirs publics.

- [Le Havre](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [ICI Normandie \(Calvados - Orne\)](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

« On a été entendus, c'est ce qu'on voulait. » Au Havre, Édouard Philippe rassure les marins pêcheurs

Romain Huynh

6-7 minutes

Une délégation du monde de la pêche a été reçue lundi 13 avril 2026 par Édouard Philippe, maire du Havre et candidat à l'élection présidentielle 2027. Les marins pêcheurs, étranglés par le prix du carburant, demandent une aide urgente de l'État.



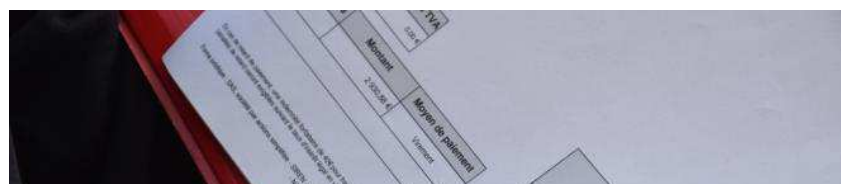
Par [Romain Huynh](#)

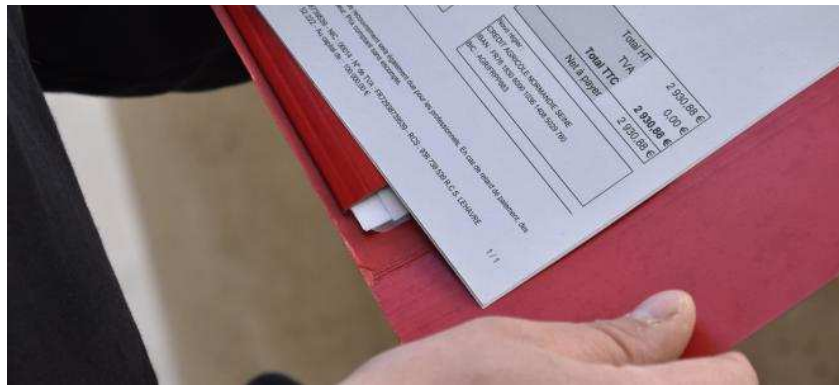
Publié: 13 Avril 2026 à 17h17 Temps de lecture: 2 min

André Tesson arrive à l'hôtel de ville du Havre avec, sous le bras, une chemise cartonnée rouge. À l'intérieur, le dossier que lui et ses collègues ont préparé. Des factures, notamment, pour montrer à Édouard Philippe l'impact, chiffres à l'appui, de l'explosion du prix du gasoil sur les pêcheurs havrais.

Quatre représentants du monde de la pêche ont été reçus par le maire du Havre – surtout, le candidat à l'élection présidentielle, convient André Tesson – lundi 13 avril 2026. [Une semaine après le début de leur grève](#), qui visait à alerter les pouvoirs publics sur la pression qu'ils subissent depuis l'augmentation drastique du coût du carburant. « *On ne vient pas pour la pitié*, affirme le patron du *Haalty* au Havre Paris Normandie avant de rejoindre la mairie, *on vient pour pouvoir travailler. Édouard Philippe doit se rendre compte qu'à 1,37€, ce n'est pas possible. Et monter au créneau pour nous, auprès du gouvernement.* »

Des pêcheurs qui travaillent à perte





Une facture de gasoil à près de 3 000 €, et qui continue d'augmenter. -
Romain Huynh/Paris Normandie

Le 6 avril, quand les pêcheurs havrais ont manifesté sur le « petit port », le litre coûtait 1,23 €. Une semaine plus tard, le litre a pris quatorze centimes de plus, une augmentation qui ne semble pas près de s'arrêter. Le résultat : « *Quelques collègues sortent encore un peu, ils finissent les cuves... mais d'ici une à deux semaines, maximum, plus aucun pêcheur normand ne pourra prendre la mer sans perdre de l'argent* », prédit André Tesson.

Avec lui et son collègue Jean-Philippe Ledamoisel, patron du *Grosminet*, deux représentants du Comité régional des pêches étaient présents dans le bureau d'[Édouard Philippe](#) : Dimitri Rogoff, son président, et Maxime Duchatelle, le directeur. Après presque 45 minutes d'entrevue, les quatre redescendent avec le sentiment partagé d'une confiance envers leur interlocuteur.

« Quand quelqu'un veut vous recevoir, c'est qu'il est prêt à vous aider. »

André Tesson, Marin-pêcheur

« *On est face à quelqu'un qui connaît un peu la pêche, et qui a bien compris qu'on est face à une crise nationale, estime Dimitri Rogoff. Il n'a pas d'outils financiers à sa disposition, on est sur du gasoil détaxé, on ne peut donc pas jouer avec les taxes. Mais il nous a proposé d'interpeller le Premier ministre, la ministre de la mer et de leur dire qu'il faut trouver un compromis. Au-delà de nous dire, "vous avez vingt centimes et on ne peut pas faire plus", il faut aider le monde de la pêche et ce ne serait pas une mesure très coûteuse structurellement.* »

« Le blocage ne sera pas la solution »





Les pêcheurs tirent la sonnette d'alarme depuis lundi 6 avril 2026. -

Romain Huynh/Paris Normandie

L'entretien avec le maire du Havre semble avoir calmé, chez les pêcheurs havrais, le sentiment de devoir mettre la pression sur les pouvoirs publics.

« *On a bien compris une chose, assure le président du comité régional des pêches : ce n'est pas nous qui allons résoudre la [crise du gasoil](#), qui est une crise nationale. Si on arrive à un compromis avec le gouvernement, on ne sera pas là pour dire "on a gagné" et nous en vanter.* » André Tesson abonde : « *On sait que notre message sera porté auprès du Premier ministre [Sébastien Lecornu] et de la ministre de la mer [Catherine Chabaud]. Le blocage ne sera pas la solution. On a été reçus et entendus, c'est ce qu'on voulait. Il faut essayer d'avoir confiance. On attendra le retour avant de mener toute action.* »

La confiance, c'est ce qui reste aux marins-pêcheurs qui se trouvent aujourd'hui dans l'incapacité de travailler sans perdre de l'argent. « *De tous les artisans, on est les plus gros consommateurs de carburant, rappelle le patron du Haalty en montrant une facture à près de 3 000 €. Édouard Philippe a proposé de nous recevoir. Quand quelqu'un veut vous recevoir, c'est qu'il est prêt à vous aider.* »

Lire aussi

[Étretat. Réouverture de la boulangerie Piquenot, trois mois après le spectaculaire accident](#)

[Football – HAC . Gautier Lloris, Kenny Quetant : le point sur les dossiers chauds](#)

[Explosion de la taxe foncière, trafic ferroviaire perturbé, Bodmer à l'OM ?... Le point actu à 20 h](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)

« Ils se moquent de nous », à Aumale, le comportement de certains pêcheurs agace l'association de pêche

Thomas Bernier

5-6 minutes

Depuis plusieurs années, certains individus pêchent la truite aux abords du moulin Lambotte à Aumale malgré une interdiction. L'association de pêche locale envisage de sévir.

Sur le même thème

[Environnement](#)

[Pêche](#)



Jean-Jacques Lucas (à gauche) et Baptiste Darragon (à droite) déplorent les comportements de certains pêcheurs aux abords du moulin Lambotte alors que la pêche y est interdite. ©Le Réveil/Thomas Bernier

Par [Thomas Bernier](#) Publié le 13 avr. 2026 à 16h41

« Cela devient pénible de devoir toujours répéter la même chose depuis des années. » Pour Jean-Jacques Lucas et Baptiste Darragon de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique ([Aappma Aumale 76](#)), la coupe est pleine. Et il y a même de la friture sur la ligne.

Une interdiction de pêche non respectée

La raison de leur courroux ? Le comportement de plusieurs individus qui pêchent régulièrement la truite aux abords du moulin Lambotte [à Aumale \(Seine-Maritime\)](#), **que ce soit dans la chute d'eau ou après le pont alors que la pêche sur ce lieu est tout bonnement interdite.** *« Il y a une loi qui interdit de pêcher dans les ouvrages hydrauliques, 50 mètres en amont, 50 mètres en aval, on est dedans. Il y a également un panneau où il est indiqué pêche interdite. Les gens auront beau dire que c'est nous qui interdisons la pêche, c'est la loi qui est régie ainsi »,* s'insurge Baptiste Darragon.

« Il y en a marre de voir les mêmes comportements et de répéter systématiquement que ce n'est pas un endroit où il faut pêcher »

En dépit de l'interdiction, **l'association a publié le 5 avril 2026 un long message sur sa page Facebook afin de déplorer ces agissements et invitant les pêcheurs à respecter le règlement.** *« La publication a été écrite car, à un moment donné, il y en a marre de voir les mêmes comportements et de répéter systématiquement que ce n'est pas un endroit où il faut pêcher. »*

Malgré les différents signalements des riverains lorsque des pêcheurs osent franchir l'interdit, la situation n'a guère évolué ces dernières années. *« On reçoit souvent des messages ou des appels, mais le temps que l'on se déplace et que l'on arrive, soit il n'y a plus personne, soit les personnes nous disent : 'je ne sais pas lire'. Ils se moquent de nous »,* pestent amèrement, Jean-Jacques Lucas et Baptiste Darragon.

Vidéos : en ce moment sur Actu



Malgré un panneau l'indiquant, des pêcheurs, depuis de nombreuses années, pêchent à cet endroit alors qu'une loi l'interdit en raison de l'ouvrage hydraulique. ©Le Réveil/Thomas Bernier

De possibles amendes à l'avenir ?

Face à ces mauvais comportements répétés, l'association a informé le

maire de la commune, [François Sellier](#), et des décisions devraient être prises rapidement. « *Le président de l'association va être convoqué pour que l'on fasse quelque chose, rapporte Jean-Jacques Lucas. On va interdire complètement la pêche dans ce coin, bien qu'il y ait déjà un panneau. Et les réfractaires seront soumis à une amende via la gendarmerie.* »

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Selon eux, **le paiement d'une amende pourrait freiner certaines ardeurs** et mettre au ban les pêcheurs séditieux. « *On sait que certains pêcheurs prennent un malin plaisir à franchir l'interdit pour nous enquiquiner*, précise Baptiste Darragon. *Et tant qu'ils n'auront pas à payer quoi que ce soit, ils continueront.* »

Pour autant, les pêcheurs de l'association aumaloise invitent les habitants et notamment les enfants à jeter du pain aux poissons, l'une des boulangeries de la commune étant à deux pas du cours d'eau. « *C'est le seul endroit où l'on peut voir des truites de ses propres yeux.* »

Du côté de la saison, démarrée à la mi-mars, l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique se veut confiante : « *On est sur les mêmes chiffres que la moyenne nationale.* » Avant de préciser **sur l'ouverture de la pêche au brochet** : « *Elle se fait fin avril, mais pour des raisons de préservation des étangs, elle ne sera ouverte qu'ici en septembre prochain. Sans doute même fin septembre avec un supplément, le dimanche et les jours fériés en no kill, pour ne pas détruire les étangs* », concluent Jean-Jacques Lucas et Baptiste Darragon.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Rouen, pour aider les prostituées, les maraudes de Médecins du monde se déplacent sur le terrain virtuel

Blaise Diagne

7-9 minutes

La loi de lutte contre le système prostitutionnel a dix ans. Promulguée le 13 avril 2016, elle a bouleversé le quotidien des travailleuses du sexe et de celles et ceux qui tentent de leur venir en aide. Reportage à Rouen, avec les bénévoles de Médecins du monde.



Bénédictte, chargée de mobilisation communautaire du programme Lucha, présente le contenu du kit santé destiné aux travailleuses du sexe.
- Paris Normandie



Par [Blaise Diagne](#)

Publié: 13 Avril 2026 à 08h48 Temps de lecture: 1 min

« Oui, bonjour, c'est Bénédictte, je suis ancienne escort, je travaille pour Médecins du monde, je voulais savoir comment tu vas ? » Sans un mot, la personne à l'autre bout du fil raccroche aussi sec. Pas de quoi décontenancer Bénédictte et Lana, le duo attablé dans un bureau de l'antenne rouennaise de [Médecins du monde](#), face à l'église Saint-Sever. La première est salariée comme chargée de mobilisation

communautaire, la seconde bénévole. Toutes deux travaillent pour le programme Lucha de réduction des risques des travailleuses du sexe porté par l'ONG.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *Ça arrive souvent, expliquent-elles. Une voix de femme, ça signifie que ce n'est pas un client : c'est une perte de temps, et donc d'argent.* »

Bénédicte passe à la deuxième phase d'approche : le texto. « *Elle répondra si elle veut. Je me représente, je lui explique qu'elle peut venir récupérer un kit de santé gratuit pendant nos permanences ou qu'on peut le lui envoyer par la poste si elle préfère. Je rajoute à la fin le [lien Insta](#) de notre page officiel Médecins du monde. Ça rassure.* »

Le cyberharcèlement est la norme

Beaucoup de travailleuses du sexe contactées en ligne par Bénédicte sont méfiantes. Dans la jungle virtuelle où elles évoluent, entre deux transactions, le cyberharcèlement est la norme. « *Je le sais pour l'avoir moi-même vécu*, commente Bénédicte. *Elles sont sursollicitées, en permanence. Une voix de femme peut aussi être trafiquée, il y a des enregistreurs de voix.* »

Organisée deux fois par semaine depuis fin 2023, la maraude numérique du programme Lucha est l'école de la patience. Aléatoire, mais incontournable. Le centre de gravité de la prostitution s'est déplacé de la rue au web. Les nouveaux usages, le Covid mais aussi la loi-cadre de 2016, qui a renversé le rapport de force entre prostituées et clients, sont passés par là. L'ONG s'adapte en conséquence : les maraudes nocturnes sur le terrain n'occupent que deux vendredis par mois, concentrées sur des zones précises.

« Se présenter comme paire est un vrai atout pour accrocher dans les conversations. »

Bénédicte, chargée de mobilisation communautaire pour le programme Lucha

« *Beaucoup de prostituées sont sorties de la rue*, appuie Carine Grenier, coordinatrice du programme depuis trois ans. *Ça devient rare d'en croiser dans Rouen. On cible quelques endroits en centre-ville et, dans l'agglomération, quelques routes départementales du sud du département.* » 105 personnes différentes ont été approchées par ce biais en 2025 « *pour près de 500 contacts au total* ».

Différences de style

Son pendant numérique comptabilise sur la même période 130 échanges. Un chiffre destiné à prospérer. C'est en partie la mission de Bénédicte, arrivée en octobre 2025 avec son bagage de créatrice de

contenu lié à l'éducation sexuelle, d'assistante sociale de formation, et d'ex-travailleuse du sexe. « *Se présenter comme paire est un vrai atout pour accrocher dans les conversations* », indique-t-elle.

Son expertise est également précieuse. Derrière leur ordinateur portable, il s'agit pour Lana et elle d'identifier les filles travaillant seules. Hors des réseaux, elles seront les plus accessibles, mais aussi « *les plus isolées et éloignées du soin* ». Pour les débusquer sur les sites de rencontre, aucune certitude, mais quelques tuyaux. « *Pour les photos, on va cibler celles prises en selfie, homemade, pas très bien cadrée... Sur les annonces postées par les réseaux de prostitution, les photos sont beaucoup plus pros.* » Le texte, aussi, est révélateur. « *Une annonce régulièrement actualisée, c'est un indice. Une fille va aussi essayer de bien tourner les choses, de façon plus érotique que sexuelle. Avec un homme, les infos sont cash, avec des remarques sexistes style « J'encaisse bien »...* »

« Tu sais ce que c'est, on a peur des hommes... »

Bénédicte reçoit une notification : Graziella*, la prostituée contactée, a répondu à son message. Elle demande des détails. Visiblement tout à fait rassurée, elle bascule vite sur Whatsapp. Cette fois, c'est elle qui appelle : « *Ola, soy Colombiana !* » Elle s'excuse – « *tu sais ce que c'est, on a peur des hommes...* » – et prend rendez-vous pour passer au local le surlendemain, avec deux autres Colombiennes.

Une petite victoire pour Bénédicte et Lana. « *On en profitera pour faire un check complet en s'assurant que leurs droits sont bien ouverts auprès de la sécu, de la mutuelle ou de leur médecin traitant.* »

Le programme Lucha de l'antenne rouennaise de Médecins du monde a été baptisé ainsi d'après une prostituée péruvienne transgenre assassinée en 2016 dans la région rouennaise, quatre ans après [Kassandra](#), une autre Péruvienne transgenre, étranglée elle une nuit de novembre 2012. Lucha, en argot espagnol, signifie aussi lutte.

Lire aussi



CARTE. Une soixantaine de classes ferment à la rentrée scolaire 2026-2027 en Seine-Maritime, voici où

Jessie Leclerc

3-4 minutes

Si plusieurs classes ouvrent pour la rentrée 2026-2027 en Seine-Maritime, de nombreuses autres ferment. Voyez où grâce à notre carte interactive.

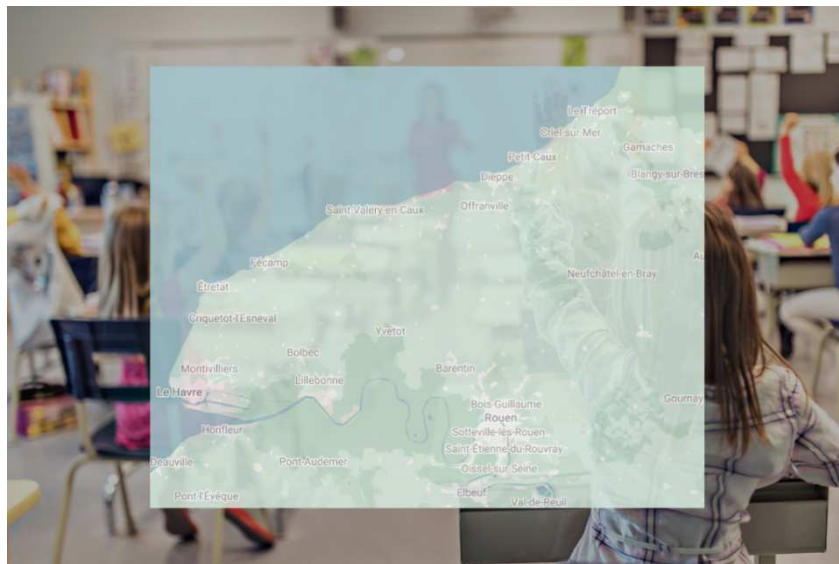
Sur le même thème

[Ecoles](#)

[Education](#)

[Handicap](#)

Article réservé aux abonnés



En Seine-Maritime, une soixantaine de classes va fermer en septembre 2026. (©AdobeStock/Illustration – Montage 76actu)

Par [Jessie Leclerc](#) Publié le 13 avr. 2026 à 19h10

Classes qui ferment, classes qui ouvrent... Le département [de la Seine-Maritime](#) va être touché par plusieurs changements pour la rentrée de septembre 2026. Quelles communes sont concernées ? Voici la **carte scolaire interactive** pour la **rentrée 2026-2027**.

Moins d'élèves donc moins de classes

Pour la rentrée de septembre 2026, [61 classes vont fermer](#). La faute à la baisse démographique toujours plus forte, notamment due à la **chute du nombre de naissances** ces dernières années.

En dix ans, **la Seine-Maritime a perdu 14 181 élèves**, soit 12,3 % de ses effectifs. Rien que pour l'année 2026-2027, le département devrait perdre 2 500 élèves inscrits dans ses écoles.

Quelques ouvertures et nouvelles écoles

Malgré cela, plusieurs classes vont voir le jour. **26 ouvertures** sur tout le département, dont plusieurs dans deux écoles flambant neuves à Notre-Dame-de-Bondeville et à Petit-Quevilly. Des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) vont également être instaurés pour ouvrir de nouvelles classes sur des secteurs non servis.

« On fait des propositions **de rééquilibrage**. Parfois il faut ouvrir fermer des classes à des endroits pour en ouvrir d'autres ailleurs », avance Dominique Fis, inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Éducation nationale : « On s'ajuste à la démographie. »

Des dispositifs spécialisés

Dans ces classes, des systèmes spécialisés vont être mis en place. C'est le cas de l'école maternelle Francis Carco du Havre qui bénéficiera d'un dispositif « **Toute petite section** » ou encore de l'école élémentaire Victor Hugo de Bolbec dans laquelle sera instauré un dispositif d'autorégulation (DAR) afin de recevoir des élèves présentant un [trouble du spectre de l'autisme \(TSA\)](#).

Enfin, **un dispositif ULIS**, qui vise à accueillir des enfants en situation de handicap, ouvrira à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, à Pavilly.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Des ajustements interviendront en juin et en septembre. La carte est donc susceptible d'évoluer.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Patrimoine. La synagogue d'Elbeuf victime d'une attaque foudroyante de mérules

Alexandre Leno

1-2 minutes

[La Fondation du patrimoine lance un appel à la générosité pour sauver la synagogue d'Elbeuf](#) victime d'une invasion "*foudroyante*" de mérules. "*Le champignon dévorant occupe déjà la moitié de la salle de prière, mettant en péril l'intégrité structurelle de cet édifice*", explique l'organisme dans son communiqué publié mercredi 8 avril. Cet incident suppose un surcoût de 300 000 euros pour l'intervention d'une entreprise spécialisée que l'association des Amis de la synagogue d'Elbeuf n'a pas les capacités de financer.

Une intervention urgente

Une intervention qui revêt un caractère urgent, insiste la Fondation. Cette catastrophe intervient tandis que les travaux, plus larges, de restauration de l'édifice doivent se poursuivre. Ils ont démarré en septembre dernier et sont avancés de l'ordre de 20% selon la Fondation, mais doivent déjà être stoppés en raison de cette invasion de champignon lignivore. L'édifice doit être transformé en un futur centre multiconfessionnel et culturel tout en gardant l'architecture du bâtiment tel qu'il était au début du XX^e siècle.

De la mэрule découverte sur le chantier de restauration de la synagogue d'Elbeuf, le traitement va coûter 300.000 euros

Emmanuel Grabey

5-6 minutes

Publié le samedi 11 avril 2026 à 18:59 Mis à jour le lundi 13 avril 2026 à 10:09

C'est une catastrophe pour le chantier de la synagogue d'Elbeuf : de la mэрule a été découverte fin février. Sans traitement, ce champignon lignivore pourrait provoquer la destruction du bâtiment. Le coût de son éradication est estimé à 300.000 euros.

On la surnomme "le cancer du bâtiment", tellement elle ronge et détruit : la mэрule, un champignon lignivore (qui dévore le bois). Autant dire que c'est une catastrophe qui vient de s'abattre sur le chantier de restauration de la synagogue d'Elbeuf, un édifice à l'abandon depuis 30 ans, après la **découverte d'une infestation dans la charpente** et sous le plancher au mois de février. Les [travaux ont véritablement démarré en septembre dernier](#), la moitié de la première phase est achevée. Mais le chantier est à l'arrêt pour le moment, le temps de trouver les financements pour payer le traitement contre le champignon.

Coût estimé à 300.000 euros

Rien ne laissait présager la présence de la mэрule dans le bâtiment, un diagnostic préparatoire aux travaux n'avait pas décelé le champignon, ce n'est que cet hiver qu'il est apparu. *"Le charpentier, fin février, nous a dit qu'il y avait un problème, qu'il fallait changer la poutre"*, raconte Nassim Lévy, le président de l'ACASE, l'Association culturelle des amis de la synagogue d'Elbeuf. *"Ils ont appelé une entreprise qui a confirmé que cette mэрule s'est développée dans le plafond et le sous-plafond."*

Une catastrophe, car si la mэрule se propage, c'est le **bâtiment dans son ensemble qui est menacé**. *"Le traitement de la mэрule est la priorité absolue"*, explique Olivier Leclerc, le délégué régional en Normandie de la Fondation du patrimoine. *"Si on ne traite pas la mэрule, le bâtiment est mort. Donc on n'a absolument pas le choix. Ça peut se traduire par un*

retard progressif des chantiers, parce que pendant qu'on va traiter la mûre, on ne fera pas le reste. Donc, priorité absolue : traiter la mûre et rendre le bâtiment à nouveau sain. Ça veut dire qu'il faut traiter, il faut supprimer l'humidité. Il faut absolument éradiquer toutes les zones où la mûre peut intervenir, que ce soit au niveau bien évidemment des bois, mais aussi au niveau des murs, parce que la mûre utilise les murs pour se propager. Elle a aussi une autre caractéristique, c'est qu'elle peut rester des mois, voire des années, en mode sommeil avant de se réveiller. Donc c'est pour ça qu'il est important de traiter de façon curative et préventive."

Fin du chantier prévue courant 2027

Une opération qui a un coût, estimé à 300.000 euros. "Aujourd'hui, on ne sait pas l'absorber", déplore Olivier Leclerc. Pour l'heure, la métropole de Rouen promet de **financer la facture à hauteur de 20% soit 60.000 euros**, la région Normandie 20% également, et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles qui dépend du ministère de la Culture) promet 25.000 euros. Les sommes des collectivités locales sont promises mais n'ont pas encore été votées. Elles sont conditionnées au déblocage par chacune des parties de la subvention promise. Il reste donc la moitié de la somme à trouver. Malgré cette grosse tuile, l'ACASE espère toujours une fin du chantier courant 2027.

La synagogue d'Elbeuf a été [retenue en 2023 par la mission Bern](#) pour bénéficier de fonds du Loto du Patrimoine.

- [Chantiers – Travaux](#)
- [Patrimoine culturel](#)
- [Stéphane Bern](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- La restauration de l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen a été inaugurée ce vendredi, au terme d'un chantier long de quatre ans qui aura coûté 26 millions d'euros. Le monument a retrouvé sa blancheur d'origine, mais a surtout bénéficié de travaux de structure, notamment de toiture et de charpente.

"Il va falloir trouver des sous car le montage financier n'avait pas du tout intégré un pareil aléa" : le chan

Mathilde Riou

6-7 minutes

La mэрule, ce champignon lignivore (qui ronge le bois) est un fléau pour tous les anciens bâtiments. La synagogue d'Elbeuf (Seine-Maritime), achevée en 1909, n'a pas échappé à cette infestation qui s'est étendue sur toute la charpente et le plancher.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

À l'abandon depuis 30 ans, la synagogue d'Elbeuf (Seine-Maritime) avait été [retenue en 2023 par la mission Bern](#) pour bénéficier de fonds du Loto du Patrimoine. Une nouvelle accueillie chaleureusement par les membres de l'ACASE, l'Association culturelle des amis de la synagogue d'Elbeuf.

Les travaux avaient donc pu commencer en 2025 et malgré l'état du bâtiment, un diagnostic préparatoire aux travaux n'avait pas décelé la mэрule. Ce n'est que cet hiver qu'elle est apparue stoppant net la deuxième phase des travaux : *"elle a été découverte de manière fortuite en démontant des pièces du plancher. On a ensuite vu de la mэрule sur les murs et ce n'était pas bon signe"* détaille Olivier Leclerc, le Délégué régional pour la Normandie à la fondation du Patrimoine.

Obscurité, humidité et manque d'aération sont des conditions favorables au développement de la mэрule. Pour l'éradiquer, les zones vont être brûlées au chalumeau puis traiter avec un fongicide puissant. La ventilation joue aussi un rôle fondamental car il va stopper la prolifération de ce champignon sournois : *"la mэрule est capable de s'endormir et de*

se réveiller à nouveau lorsque les conditions propices sont réunies"
poursuit l'expert.

[La mérule prolifère à l'aide des rhizomorphes \(petits filaments ressemblant à des racines\), capables d'atteindre une longueur de plusieurs mètres et de traverser la maçonnerie pour chercher de l'eau, favorisant ainsi le développement et la croissance du champignon. • © France Télévisions](#)

Le surcoût pour le traitement de la mérule est estimé à 300 000 euros. La première phase des travaux s'élevait à 1.7 millions d'euros, elle grimpe désormais à 2 millions d'euros.

"Il va falloir trouver des sous car le montage financier n'avait pas du tout intégré un pareil aléa. On peut avoir des aléas sur un chantier, c'est classique mais pas à cette hauteur" déplore Olivier Leclerc.

[La Fondation du Patrimoine va participer à ce financement](#) tout comme la Métropole de Rouen et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles qui dépend du ministère de la Culture) mais ces subventions publiques supplémentaires ne seront pas suffisantes. [Un appel aux dons privés est lancé \(défiscalisable à hauteur de 66%\).](#)

"C'est une très mauvaise surprise, on ne s'y attendait pas du tout. Cela va nous retarder car nous devons le traiter correctement avec des entreprises spécialisées. Bien sûr nous n'avions pas compté ce montant dans les demandes de subventions" explique Jean-Marie Leroy co-président de l'ACASE.

L'urgence désormais est de traiter ce champignon qui peut même se cacher derrière les murs.

Inscrite aux monuments historiques depuis 2009, les subventions publiques et privées permettent de reconstruire cet édifice délabré qui porte encore les stigmates de la Seconde Guerre Mondiale.

Sur la façade arrière du bâtiment, les étoiles jaunes peintes sur le mur à cette période sont toujours visibles. Une profanation que les porteurs du projet veulent conserver lors de la rénovation du bâtiment qui sera permise en partie par le Loto du patrimoine. *"C'est important de les garder pour ne jamais revivre ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre Mondiale. Sans mémoire, il n'y a pas d'histoire"*, souligne Nassim Lévy le président de l'ACASE.

[Les étoiles jaunes taguées sur le mur de la synagogue d'Elbeuf ont été conservées. • © France Télévisions](#)

Si la synagogue accueille quelques fidèles dans les années 1980, trop délabrée, elle ferme ses portes au public en 1995.

Ce centre va devenir un lieu culturel à [la mémoire de la communauté](#)

[juive](#) qu'il l'a bâti : *"ce lieu sera ouvert aux enfants de la République. On veut y faire venir les écoliers. Proposer un programme culturel autour de spectacles de danse et de musique. Certaines parties du bâtiment serviront de lieu d'exposition qui va représenter l'histoire judaïque"* poursuit Jean-Marie Leroy.

"Il y avait une grande communauté juive à Elbeuf qui a été décimée pendant la Shoah. C'est en leur mémoire que nous restaurons ce lieu qui sera ouvert à toute la communauté elbeuvienne. Nous espérons travailler avec la mosquée par exemple autour de la calligraphie" détaille Monsieur Leroy.

Lors de l'attribution de la subvention en 2023, la Grand Rabbin de France Haïm Korsia avait résumé ainsi le projet *"ça sera surtout un lieu culturel, c'est la synagogue de tous les habitants d'Elbeuf"*.

Cet impondérable va allonger le chantier de plusieurs semaines mais l'ACASE espère une fin du chantier courant 2027.

Rouen : des visites guidées pour défendre la biodiversité sur la côte Sainte-Catherine

Robin Rioult

4-5 minutes

Alors que la Métropole Rouen Normandie prévoit d'aménager la côte Sainte-Catherine, une association locale propose des balades militantes pour dénoncer un projet jugé destructeur pour des espèces protégées.



Par Robin Rioult

Publié: 13 Avril 2026 à 15h58 Temps de lecture: 1 min

L'association [Effets de serre toi-même](#) continue sa mobilisation contre le projet de revalorisation de la côte Sainte-Catherine. Le mercredi 15 et le jeudi 16 avril 2026, elle met en place plusieurs parcours pour faire découvrir ce site très prisé par les amateurs d'espaces verts.

Ces dernières seront encadrées par l'animateur Hugo Ridel. Il y aura une ballade pour les enfants, le 15 avril à 14h, une accessible à tout public, le 16 avril à 18h et une dernière pour découvrir la côte Sainte-Catherine de nuit, le 16 avril à 20h30.

La Métropole veut revaloriser le site

Depuis plusieurs années, la Métropole Rouen Normandie a des projets pour ce site, [à qui elle espère donner un coup de neuf](#). Trois millions d'euros sont sur la table pour rendre ce poumon vert plus accessible, aux personnes handicapées notamment. La Métropole veut repenser les chemins piétonniers, ajouter quelques places de stationnement et créer une tour d'observation en haut de la colline.





La Métropole Rouen Normandie veut aménager le haut de la côte Sainte-Catherine et a obtenu une dérogation au sujet des espèces protégées. - PND

Dans le cadre de ces travaux, la préfecture a récemment [autorisé la Métropole à perturber 34 espèces d'animaux](#), de l'orvet fragile au troglodyte mignon, du pouillot véloce au grosbec cassenois, de la pipistrelle de Kuhl à la grenouille agile.

Des balades pour dire non au projet ?

« *La Métropole souhaite détruire des espèces protégées contre l'avis des habitants et des associations* », dénonce Effets de serre toi-même, qui met en avant un refus à 83,4 % du projet lors d'une récente consultation sur internet.

Pour l'association, le projet « *comporte des aspects inacceptables en matière de destruction de la nature sur le seul site de ce genre sur la commune de Rouen.* » Elle demande aux élus locaux « *d'annuler les projets de parking PMR et de route d'accès au sein du massif forestier, les fenêtres visuelles et les travaux ultra-mécanisés qui sont des sources de la destruction de la nature... soi-disant pour la protéger !* » Des arguments qu'elle n'hésitera pas à répéter lors des ballades, ces prochains jours.

Lire aussi



La DSI de l'État met à disposition des ministères un socle commun d'IA clé en main

Par Victoria Beurnez

4-5 minutes

Nouvelle étape pour la direction interministérielle du numérique (Dinum) en tant qu'offreuse de solutions. Elle a [discrètement lancé](#), comme [évoqué par Stéphanie Schaer](#) dans nos colonnes il y a quelques mois, son socle interministériel d'intelligence artificielle générative (SIAAG), une *"infrastructure mutualisée permettant aux administrations d'accéder rapidement et en toute sécurité à des services d'intelligence artificielle générative prêts à l'emploi"*.

Concrètement, ce socle commun d'IAG permet aux administrations de venir utiliser des grands modèles de langage, dont celui de Mistral, par exemple, ayant été validé en termes de confiance et de souveraineté au plus haut niveau de l'État. Comme pour tous les produits proposés par la Dinum – Visio, Tchap –, l'idée est, dans un premier temps, d'éviter que les administrations et les agents ne lancent dans leur coin des solutions ça et là, mais surtout d'éviter l'utilisation de grands modèles de langage du marché non sécurisé, comme ChatGPT. Là où son SIAAG repose uniquement sur des infrastructures qualifiées SecNumCloud, ainsi que sur des modèles étant soit open source, soit français – dont Mistral.

Lire aussi : [Derrière l'échec médiatique d'Albert, un projet d'IA plus global qui s'ancre dans l'État](#)

Cette "offre de services" de la Dinum embarque notamment l'[Assistant IA](#), le *chatbot* expérimenté dans l'administration depuis octobre dernier auprès de 10 000 agents. Ce socle interministériel sera donc, à terme, le théâtre d'un passage à l'échelle pour cet assistant, si l'expérimentation venait à être généralisée. Mais, derrière ce socle commun d'IAG, c'est surtout Albert API qui permettra aux administrations de déployer des modèles de langage. C'est grâce à cette "multiprise", comme l'appelle la Dinum, que les ministères pourront venir se connecter à des modèles de langage existants – et répondant aux critères de sélection de compatibilité de l'administration – pour les mettre à disposition de leurs agents.

Boîte à outils et souveraineté

Mais le service propose aussi une boîte à outils mutualisée : de l'aide à la création d'agents IA (plutôt que d'utiliser directement les modèles "tels quels"), de l'aide au code, ou encore de la transcription audio, parmi les premiers outils déjà disponibles. Concrètement, la Dinum assume la partie opérationnelle complexe pour les ministères, qui n'ont qu'à formaliser leur demande de projet ou d'outil. *"Lorsqu'ils ont besoin d'accéder à une IA, ils doivent pouvoir se reposer sur nous"*, nous avait d'ailleurs affirmé Stéphanie Schaer en février dernier.

Lire aussi : [Stéphanie Schaer : "Pour affirmer le rôle de la Dinum en tant que CTO de l'État, nous misons sur l'édiction de normes et l'audit »](#)

Derrière cette offre de services se formalise surtout une volonté de l'État : celle d'anticiper un maximum les besoins des administrations pour éviter les doublons, les coûts multipliés, ou encore le recours à des outils non souverains. Qu'il s'agisse d'outils d'intelligence artificielle ou non, d'ailleurs, tout se fait dans le même esprit de la Dinum en tant qu'éditrice de solutions. Cette démarche a déjà été engagée avec l'Assistant IA, mais aussi l'obligation pour les agents d'utiliser désormais Tchap, la messagerie instantanée, et Visio, plateforme de vidéoconférence.

L'enjeu est particulier pour l'État, qui multiplie les initiatives sur la souveraineté numérique au sein de ses administrations, dans un contexte géopolitique dégradé et un budget restreint. Question budget d'ailleurs, la Dinum n'a pas précisé si, [comme pour sa Suite numérique](#), ce socle commun d'IAG allait bénéficier de contributions de la part des ministères. Ces derniers se sont en effet entendus pour abonder financièrement La Suite numérique à hauteur de 4 millions d'euros, un modèle que l'État pourrait répliquer pour garantir la pérennité de ses outils mutualisés.

Contractuels dans la fonction publique : un défi managérial encore mal maîtrisé

Par Marie Malaterre

11–14 minutes

“On est clairement en train de laisser s’installer une société à deux vitesses.” C’est en ces termes qu’une haute fonctionnaire, un temps à la manœuvre en matière de gestion statutaire de la fonction publique, qualifie le recours accru aux agents contractuels, dressant un constat très sévère de la manière dont ils sont gérés.

Sa description des équipes au sein des administrations dans lesquelles fonctionnaires et contractuels se côtoient et collaborent est sans appel. Certains bénéficient d’un complément indemnitaire avec une marge de modulation sur les primes, *“quand les autres ont leur contrat et point à la ligne”*, tonne-t-elle. Cette situation n’est pas sans conséquences sur l’organisation des collectifs de travail, avec des agents qui ont la même fonction et doivent accomplir les mêmes tâches, mais sans être traités de la même manière. *“Il faudrait réfléchir à introduire, pour les contractuels, une part de rémunération indemnitaire attribuée au mérite, juge une source. La négociation salariale ne suffit pas.”*

Lire aussi : [Fonction publique : concours et contractuels, deux terrains propices aux discriminations](#)

La majorité des contractuels étant rémunérés sur une base uniquement indiciaire, il n’y a pas de véritable levier financier de reconnaissance, hormis la réalisation d’un avenant au contrat, mais cette possibilité doit rester tout à fait ponctuelle. Pour les contrats de très haut niveau, de type directeur ou chef de service, la situation s’avère un peu différente : il existe une possibilité de négocier une part variable. Ce déséquilibre autour des rémunérations, désigné comme premier point de frustration entre agents contractuels et titulaires, a un impact non négligeable sur l’organisation au sein des collectifs de travail.

Le concours, objet de friction

Les différences entre titulaires et contractuels ne s’arrêtent pas là, ce qui accentue, dans le même temps, les difficultés de gestion managériale. *“Le contractuel est, par définition, plus fugace, potentiellement toujours*

sur le départ, ce qui peut générer un turn-over très inconfortable pour les encadrants et pour l'administration en général", souligne un ponte de l'administration. Pourtant, d'un point de vue managérial, ce même témoin affirme n'avoir jamais constaté de réelles différences faites par les managers, ni un supposé comportement plus docile des fonctionnaires qui ferait qu'ils seraient "plus faciles" à manager.

Autre point de friction également identifié entre les deux populations : la question du concours. Il peut faire naître des "jalousies" et d'éventuelles difficultés autour du management. *"Certaines situations peuvent être délicates, notamment lorsque les fonctionnaires qui se sont beaucoup investis dans la préparation d'un concours voient arriver des collègues ayant accompli les mêmes études, sans passer le concours, et obtenir une rémunération à peu près équivalente"*, poursuit un expert de la question.

Jean Pralong, enseignant-chercheur en ressources humaines au sein de l'EM Normandie et auteur d'une étude sur "L'attractivité de l'emploi public" dresse un constat analogue, en soulignant une distinction encore très nette au sein du service public entre les agents qui ont passé le concours et ceux qui ne l'ont pas fait. *"Les épreuves du concours restent des épreuves symboliques qui marquent fortement les agents titulaires, analyse-t-il. Elles sont perçues comme difficiles à préparer, exigeantes, il y a un aspect « rite de passage »."*

De leur côté, les contractuels sont parfois perçus au sein des équipes comme *"ceux qui n'ont pas eu le concours"* et comme étant uniquement de passage et précaires. Jean Pralong a également relevé, dans le cadre de ses travaux, une grande incompréhension face aux agents contractuels qui ne souhaitent que des CDD et que des missions en intérim, sans vouloir s'attacher durablement à l'institution. *"Cela crée forcément des dissensions au sein d'une même équipe"*, poursuit-il.

Une cohabitation à organiser

Plusieurs experts jugent néanmoins nécessaire de nuancer ce constat d'une société à deux vitesses. *"Vous pouvez certes avoir des situations ponctuelles d'iniquité, poursuit un ancien membre de cabinet ministériel, très au fait des questions de gestion RH de la fonction publique. Le fait que deux personnes travaillent ensemble mais n'ont pas le même parcours provoque de facto de l'iniquité."* Mais des avantages peuvent, selon lui, être trouvés dans les deux statuts – fonctionnaire et contractuel –, et mis dans la balance en matière de management. Le premier pouvant envisager la construction d'une carrière sur le temps long, tandis que l'autre bénéficie d'une liberté d'aller et retour avec le secteur privé. L'occasion de souligner que les contractuels ne sont pas des titulaires, mais restent des agents de droit public soumis aux mêmes

dispositions que le statut de fonctionnaire, comme, par exemple, le devoir de réserve. Quelques similitudes qui peuvent également contribuer à faciliter l'organisation et l'équité parmi les équipes.

“Si les cadres s'emploient à traiter tout le monde de la même façon, la cohabitation se passe très bien”, réagit un spécialiste des RH. Il faut, selon lui, bien nuancer cette image de société à deux vitesses, car les situations sont radicalement différentes entre les contractuels de catégorie C dans les collectivités et les cadres dans les ministères.

Lire aussi : [Dans les collectivités, des contractuels toujours plus nombreux et un turn-over en hausse](#)

Loin de l'image des contractuels précaires et dans l'ensemble moins bien rémunérés, des situations inverses existent aussi. *“J'ai vu certains chefs de bureau se retrouver avec, au sein de leurs équipes, un jeune contractuel mieux payé qu'eux. Situation qui méconnaît le principe de la hiérarchie des rémunérations”,* note Marie Galloo-Parcot, contrôleur général économique et financier et ex-conseillère du ministre de la Fonction publique, Laurent Marcangeli.

Si cette situation est loin de concerner l'ensemble des contractuels, elle suffit, selon elle, à faire naître une certaine forme de frustration. “Les contractuels (en général des cadres A) qui négocient bien à l'entrée et obtiennent des réévaluations régulières peuvent dépasser les titulaires”, pointe-t-elle.

Cette cohabitation entre deux populations venant d'horizons différents, le ministère des Armées est déjà largement habitué à la gérer. *“Nous avons non seulement un mélange de personnels civils et militaires, mais aussi, au sein des militaires, des militaires de carrière, sous contrat, ou encore des officiers commissionnés,* détaille Julien Mifsud, chef du service des ressources humaines civiles au sein du ministère des Armées. *Au fond, cette diversité entre contractuels et agents sous statut fait déjà partie de l'environnement dans lequel on vit.”*

La mission comme fil conducteur

Selon lui, l'important réside dans l'idée que ces populations aux modes de gestion et aux trajectoires de carrières très différents doivent se retrouver autour d'un dénominateur commun : la mission. La mission doit également constituer le fil conducteur de la pratique professionnelle des managers, afin d'emmener les équipes dans une direction commune, en faisant fi des distinctions.

À l'image des tendances que l'on retrouve pour l'ensemble de la fonction publique, le ministère des Armées fait face à une très forte augmentation de recrutements d'agents sous contrats, qui représentent désormais 45 % des recrutements civils dans tous les métiers. Cette situation a

amené les équipes à se pencher sur les conditions de gestion de ces populations et pas seulement du point de vue de la technique RH. *“Nous avons pu constater que les agents contractuels ont tendance à davantage poser des questions sur les situations RH justement, et en particulier sur leur rémunération”*, décrypte Anne Bonenfant-Houyvet, sous-directrice du recrutement, des parcours et des compétences au ministère des Armées. Cette conjoncture impose aux managers de monter en compétences sur les problématiques RH et aussi d’aborder avec leurs équipes des sujets avec lesquels ils n’étaient jusqu’alors pas nécessairement familiers. *“Cela suppose de notre part de davantage les outiller pour leur permettre d’être des interlocuteurs RH de qualité. Nous sommes conscients qu’il s’agit d’un véritable bouleversement dans les pratiques managériales, car cette population contractuelle n’a pas tout à fait le même rapport à ses missions ni les mêmes attentes que les agents titulaires.”*

Lire aussi : [Qualité, coût : un rapport parlementaire appelle à évaluer le recours à l’emploi contractuel dans la fonction publique](#)

Cet écart se trouve également creusé par la distinction faite par l’administration dite “de mission ou de projets”, le plus souvent confiée à des contractuels, et les missions intemporelles ou pluriannuelles confiées aux fonctionnaires et aux CDI. *“Je vois une autre distinction entre les missions régaliennes, qui ne peuvent être confiées qu’aux fonctionnaires et même aux fonctionnaires de nationalité française, et les autres missions liées à l’éducation, au social et à la culture, pour lesquelles les contractuels sont très nombreux”*, glisse Emmanuel Aubin, professeur de droit public à l’université de Tours. Une distinction qui a inévitablement des conséquences et des implications pour la chaîne managériale.

Construire un collectif

L’outillage et la remise à niveau des managers en matière de ressources humaines ne concernent pas le seul ministère des Armées. “La plupart des managers publics s’intéressent très peu aux questions de ressources humaines et ne sont parfois même pas en mesure de dire qui est fonctionnaire et qui est contractuel dans leurs services”, souligne un spécialiste du sujet.

Du côté de Bercy, qui a vu le recours aux contractuels progresser de près de 35 % entre 2022 et 2023, on juge qu’il est naturel que des populations cohabitant dans un même environnement se comparent. “Le rôle de l’employeur consiste d’abord à rappeler le principe d’égalité de traitement, poursuit-on au sein du ministère. Une différence de situation peut justifier une différence de traitement.” On estime, dans ce ministère, que bien gérer ces populations, c’est aussi bien les accueillir et construire un collectif, notamment par le biais de guides à destination des contractuels,

de l'organisation de journées d'accueil, d'une offre de formation continue partagée ou encore d'informations concernant les obligations déontologiques.

Finalement, la cohabitation entre titulaires et contractuels "crée une tension positive" pour le ministère des Armées, selon Julien Mifsud. *"Les contractuels représentent une population plus volatile, moins captive, mais c'est, de mon point de vue, un accélérateur de changement de la relation managériale"*, estime-t-il. Une situation à laquelle les professionnels concernés ne sont pourtant pas forcément préparés. *"On pare au plus pressé sans réellement mener une réflexion de fond sur la manière dont on intègre ces contractuels dans les équipes"*, estime ainsi Céline Thiébault-Martinez, députée socialiste, auteure d'un rapport sur le recours accru aux contractuels dans la fonction publique. Un état de fait qui pourrait sans doute s'améliorer avec l'édiction d'une doctrine claire et commune à l'ensemble des employeurs publics.

L'impératif d'une doctrine RH face à l'essor des contractuels

Par Pierre Laberrondo et Marie Malaterre

11–13 minutes

Longtemps invisibilisés, les contractuels de la fonction publique s'imposent de plus en plus, à mesure qu'ils prennent de l'importance dans les effectifs, comme un "objet RH" à part entière. Mais pas encore comme une priorité RH. C'est le sens du dossier qu'*Acteurs publics* consacre à cette frange de la fonction publique longtemps perçue comme une variable d'ajustement. Les agents sous contrat représentent aujourd'hui 24 % de l'ensemble des agents publics et 40 % du recrutement annuel. Et, à en croire les projections, le phénomène ne devrait pas s'arrêter là. Les contractuels pourraient en effet compter pour un tiers des effectifs de la fonction publique d'ici cinq ans.

Un modèle en panne de stratégie

Dotée d'un modèle de fonction publique de carrière encore très puissant bien qu'en érosion, la France se distingue de 6 de ses voisins lorsque l'on observe le ratio fonctionnaires/contractuels. Avec un ratio de 78/22 en 2018, la France était encore en la championne des fonctionnaires face aux 6 autres pays : 53/47 en Espagne, 40/60 en Allemagne, 15/85 en Italie, 12/88 en Irlande, 8/92 au Royaume-Uni et... 1/99 en Suède.

En dépit d'un mouvement continu, l'État français reste pourtant en panne de stratégie pour ces contractuels auréolés d'un statut peu envié d'impensé RH. Au sein de l'État, chacun fait un peu à sa manière, selon ses besoins, ses moyens ou sa culture administrative.

"Au moment où j'ai été nommé directeur général de l'administration et de la fonction publique, j'ai consulté les directions des ressources humaines et j'ai pu constater que le sujet de préoccupation n° 1 était l'articulation entre les titulaires et les contractuels, raconte Boris Melmoux-Eude, nommé en mai 2025. C'est la problématique qui irrigue l'ensemble des employeurs publics aujourd'hui."

"De manière générale, on observe un déficit, au vu des flux de recrutement, de cadrage de la politique RH des contractuels, abonde Isabelle Braun-Lemaire, déléguée interministérielle à l'encadrement

supérieur de l'État (Diese). *Il faut l'approfondir et l'articuler avec celle des fonctionnaires.*” Selon la déléguée, l'État va également devoir se pencher sur un exercice démographique, avec un objectif : rechercher les compétences dont la fonction publique va avoir besoin face à un vieillissement de la population.

Un entre-deux statutaire

Réfléchir à l'avenir des contractuels revient à interroger l'ensemble de la stratégie RH : l'évolution des besoins en lien avec celle des métiers, la gestion prévisionnelle des effectifs, la promotion interne et, surtout, la nature même de son administration au travers de son identité, de ses règles collectives et des points sous-jacents du pacte social avec les agents.

Sur le terrain, deux populations cohabitent. Mais, collectivement, la réflexion progresse peu. *“C’est à la DGAFP d’établir une doctrine et de faire des propositions aux autorités politiques sur cette problématique”*, convient Boris Melmoux-Eude. Lesdites autorités ont elles-mêmes envoyé un signal en ouvrant des brèches dans le statut en 2019.

Lire aussi : [Fonction publique : concours et contractuels, deux terrains propices aux discriminations](#)

“Il faut se poser la question suivante, poursuit le patron de la DGAFP. Est-ce efficient de recruter pour des courtes durées quand on a des besoins massifs et permanents ?” La réponse (hautement sensible et politique) est dans la question, serait-on tenté d'écrire. Car, évidemment, l'administration recrute aujourd'hui aussi des contractuels pour des besoins permanents, notamment dans le cadre de départs en retraite.

La philosophie de la loi de 2019 à propos des emplois permanents a consisté à desserrer le principe selon lequel ces emplois sont “par nature” occupés par des fonctionnaires, sans l'abandonner. Autrement dit, le texte a conservé l'idée d'un socle statutaire (les emplois permanents ont vocation à être tenus par des titulaires), mais il organise plus largement et plus simplement la possibilité de les pourvoir par des agents contractuels, au nom de la souplesse de gestion, de l'attractivité et d'une adaptation plus rapide des compétences.

La réforme de 2019 a donc plongé les managers publics dans une sorte d'entre-deux statutaire dans lequel chaque employeur vient tirer ses propres enseignements RH, à mi-chemin entre ligne politique et gestion administrative. Ce flou reste au cœur des tensions traversant l'État depuis lors.

“Sur la continuité, je pense, à titre personnel, qu'on ne sera jamais dans un modèle « tout contractuel » en France, pour des raisons historiques d'attachement au statut et de l'importance de la continuité de l'État”,

tranche le DGAFP. Le recours aux contractuels doit, à ses yeux, rester un modèle dit "intermédiaire", mais être davantage organisé qu'il ne l'est aujourd'hui.

Dans la fonction publique, le sens même du recours aux contractuels continue d'interroger : pour quoi faire, et au service de quel objectif ? S'agit-il de remodeler la culture administrative, de se prémunir faute de pouvoir anticiper l'évolution de ses métiers, ou de se ménager une variable d'ajustement le jour où le politique exigera des coupes sévères ?

Une option coûteuse

Répondre à ces questions paraît d'autant plus essentiel que la Cour des comptes a montré, en juin 2025, que le recrutement d'un contractuel coûtait en réalité plus cher que celui d'un fonctionnaire. Les magistrats ont aussi montré que la contractualisation coûte de plus en plus cher aux administrations. La Cour a jugé la question suffisamment importante pour décider d'y revenir en 2026, avec un rapport à paraître au printemps et intitulé *"Un modèle de fonction publique en transition entre agents titulaires et contractuels"*.

Pour comprendre le présent, l'Histoire livre quelques enseignements. Le recours aux contractuels remonte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, *"lorsqu'il a fallu répondre à la question de savoir si les personnels de la fonction publique devaient se voir appliquer le droit du travail ou un droit du travail dérogatoire, le droit administratif"*, rappelle Emmanuel Aubin, professeur de droit public à l'université de Tours. Dès les années 1950, le nombre de contractuels a bondi pour répondre aux objectifs d'amélioration des services publics, notamment à l'Éducation nationale.

Lire aussi : [Qualité, coût : un rapport parlementaire appelle à évaluer le recours à l'emploi contractuel dans la fonction publique](#)

Si les raisons du recours accru aux contractuels diffèrent largement d'un employeur public à un autre, certains traits communs demeurent. Originellement, le recours aux agents contractuels était lié à l'existence du principe de continuité du service public, lequel justifiait le remplacement temporaire d'un agent titulaire absent. D'autres motivations sont venues s'y ajouter, comme la difficulté à pourvoir des postes mis au concours, liée à un déficit d'attractivité de certains métiers. Ces dernières années, des milliers de postes n'ont pas été pourvus, par exemple à l'Éducation nationale. L'agenciarisation de l'État a aussi pu contribuer à ce mouvement.

De motif en motif, de décennie en décennie, la sphère des contractuels s'est agrandie et enracinée, au point de leur accorder un droit de vote aux élections professionnelles, laissant la fonction publique entrer peu à peu

dans un cercle vicieux. *“Depuis les années 1950, les gouvernements ont mis en place des plans de résorption de l'emploi précaire, tout en continuant parallèlement à recruter des contractuels, déplore Emmanuel Aubin. C'est l'effet crédit revolving. On a reconstitué la réserve de contractuels au fur et à mesure qu'on la consommait.”*

Des agents “prêts à l'emploi”

D'autres considérations ont également joué. Dans un monde où les révolutions technologiques se multiplient et accroissent les besoins d'expertises pointues, les administrations trouvent nombre d'avantages à ce type de recrutement. Le recours aux contractuels leur permet notamment d'attirer des compétences spécialisées peu ou non représentées dans la fonction publique.

Depuis six ans, les évolutions permises par la loi de transformation de la fonction publique ont par ailleurs incité cette approche, en instillant un message : permettre davantage de “métissage”, notamment dans la haute fonction publique. Avec, en filigrane, la possibilité de recruter des agents “prêts à l'emploi”, immédiatement disponibles sans attendre les résultats d'un ou plusieurs concours.

Lire aussi : [Le recours aux contractuels continue de faire augmenter les effectifs de la fonction publique](#)

En toile de fond, le concours justement, reste, lui, le tabou dans le tabou. Symbole de la méritocratie républicaine, il est aussi lourd à gérer pour les employeurs et de moins en moins facile à faire accepter. Préparer et réussir un concours externe ou interne, puis suivre la formation à l'issue, peut facilement mobiliser trois à quatre ans d'une vie. Un investissement lourd, surtout pour les jeunes générations, moins enclines à se projeter dans des choix engageant plusieurs décennies. Sans parler des épreuves, un sujet RH de plus en plus clivant. Envisager le contrat comme une voie de prérecrutement avec, à la sortie, un concours spécifique aménagé fait pleinement partie du débat.

Une gestion complexe

Mais la complexité de la gestion des contractuels ne se comprend véritablement qu'en prenant également en compte une autre dimension : la pression exercée par le secteur privé sur le secteur public, à travers ces recrutements. Longtemps séparés par la muraille de l'intérêt général, ces deux mondes échangent désormais, de façon croissante, leurs forces de travail, au point d'installer une forme de porosité sociale. Cette pression est d'abord salariale, du fait des différences de rémunération : dans un domaine comme l'armement, une convention collective commune au public et au privé a même été mise en place. Cette compétition est d'autant plus âpre que le CDD a longtemps représenté la norme dans le

public, le CDI percutant de plein fouet la logique du statut.

La pression tient aussi à la construction même des parcours professionnels : les incursions dans le privé constituent parfois le seul moyen de monter en compétences et de revenir techniquement plus fort. Dans ces conditions, tenir le modèle “fonction publique” devient quasiment un exploit. *A minima* et dans un premier temps, l'État doit mettre de l'ordre dans ses rangs pour redonner du sens aux parcours en son sein et fluidifier la circulation interne.

“J'avais émis l'idée de travailler à un cadre de gestion des agents contractuels, un peu comme le ferait une convention collective, en précisant les types d'emploi qui peuvent être pourvus de cette manière-là, les règles du jeu en matière de recrutement, de rémunération et de formation, le tout en examinant les endroits où il pourrait éventuellement y avoir de la concurrence avec des emplois titulaires”, propose ainsi un haut fonctionnaire, ancien membre du cabinet du ministère de la fonction publique. Un deuxième “statut”, en somme. Et une piste sensible parmi tant d'autres. La marge de manœuvre des administrations paraît cependant relativement étroite sur ce sujet très politique, susceptible de figurer en bonne place dans les programmes de certains candidats à la prochaine élection présidentielle.

Fonction publique : les syndicats claquent la porte du premier groupe de travail sur les rémunérations

Par Paul Idczak

4-5 minutes

Le premier groupe de travail sur les carrières et les rémunérations, inauguré par David Amiel ce lundi 13 avril, aura finalement tourné court. Quelques minutes après le départ du ministre de l'Action et des Comptes publics, venu lancer ce chantier stratégique, l'ensemble des organisations syndicales ont quitté la table des discussions, pour protester contre le contenu proposé par l'administration. *"Ils n'avaient même pas de présentation à nous mettre sous les yeux"*, déplore Pascal Kessler, le secrétaire général de la FA-FP, qui espérait, avant la réunion, *"parvenir à du concret et ne pas aboutir à rien"*.

Cette réunion inaugurale était attendue de pied ferme par les syndicats, trois mois après l'annonce par le gouvernement du lancement d'un grand chantier de refonte des carrières et des rémunérations des agents publics. Le tout, alors que le point d'indice est gelé depuis deux ans, et que les écarts de salaire s'accroissent avec le secteur privé. Début 2026, l'entourage de David Amiel expliquait ainsi vouloir se servir de ce cycle d'échanges, dont plusieurs séquences sont prévues jusqu'à l'été, pour *"remédier au constat qui est fait d'un écrasement des grilles et d'une architecture très complexe à appréhender par les agents et les employeurs dans la structure des carrières et des rémunérations"*.

Lire aussi : [Fonction publique : la méthode Amiel pour aborder le chantier des carrières et des rémunérations](#)

Malgré cette volonté exprimée depuis plusieurs mois, l'intervention de David Amiel, ce lundi, ne s'est pas accompagnée d'annonces précises sur le contenu des échanges, provoquant le départ anticipé des syndicats. Avant cette sortie collective, le successeur d'Amélie de Montchalin avait évoqué l'importance de *"préparer l'avenir"* et de *"ne pas avoir une approche comptable"*. *"L'objectif est, dans un premier temps, de poser le bon diagnostic, et d'interroger la manière dont s'articulent les grilles, les régimes indemnitaires et les perspectives de progression"*, a précisé son cabinet. Sans s'arrêter, donc, sur d'éventuelles pistes

envisagées par l'administration, comme celle d'une indexation de l'ensemble des rémunérations de la fonction publique sur l'inflation, évoquée par plusieurs sources ces dernières semaines.

Des chantiers de plus court terme

Au-delà de ces chantiers structurants pour l'avenir de la fonction publique, les syndicats avaient également d'autres revendications, plus immédiates. *“A très court terme, les agents sont fortement touchés par la hausse des prix des carburants, et il ne faut pas s'attendre à un retour rapide à la normale”*, note Pascal Kessler, secrétaire général de la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP). Un avis partagé par Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU : *“Dans le contexte inflationniste qu'on connaît avec la guerre en Iran, nous demandons des mesures d'urgence pour les personnels, en lien avec les prix du carburant mais pas seulement. La situation devient vraiment critique, notamment pour les agents de catégorie C qui utilisent leur véhicule pour se rendre au travail.”*

Lire aussi : [Face à la hausse du prix du carburant, les syndicats de fonctionnaires réclament des mesures d'urgence](#)

Face à ces revendications, l'entourage de David Amiel a souligné *“ne pas minimiser ces enjeux liés à la crise”* tout en refusant de les inclure dans le cycle du groupe de travail initié en ce début de semaine : *“Ils ont vocation à être examinés dans d'autres cadres d'échange.”* Celui du groupe de travail sur les rémunérations, lui, doit, en théorie, se poursuivre le 19 mai prochain, avec une deuxième réunion. En forme de test pour l'exécutif, face à des syndicats qui attendront sans nul doute une copie plus complète.